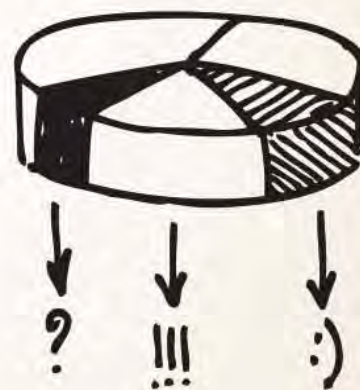
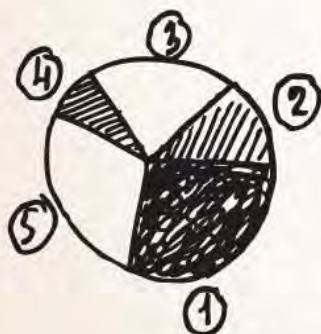
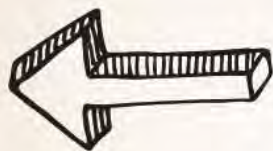
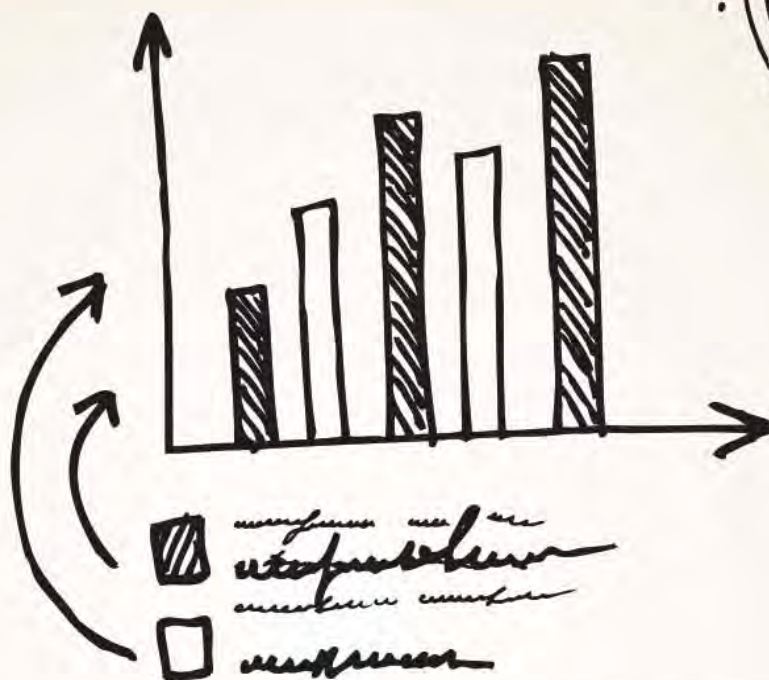
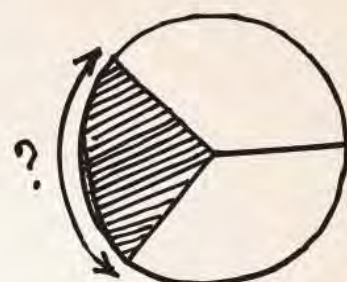


Actu Vernier

Décembre 2011

Un budget équilibré en période d'incertitude

Malgré la difficulté à prévoir le contexte financier de 2012, les autorités verniolanes ont établi et voté un budget de fonctionnement mesuré de près de 98,9 millions de charges et des investissements de 18,8 millions.

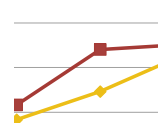


Apprentis à la Ville
de Vernier
P. 16-18

Festival Antigél
fin janvier
P. 26-27

Surfer prudemment
sur internet
P. 38-39

Autorités



Retour sur le vote du budget au Conseil municipal et vœux de la présidente en cette fin d'année.

P. 6-9

Informations officielles



Découvrez les gagnant-e-s du Concours Vernier Fleuri 2011 et une perspective sur les importants travaux à venir aux Libellules. Retrouvez aussi les traditionnelles communications sur les horaires de fermeture de l'administration et le rôle de chacun en cas de neige ainsi que des informations pour 2012: calendrier de ramassage des déchets, dates pour les mariages le samedi, etc.

P. 15-22

Seniors



Retour en images sur une joyeuse cérémonie des noces d'or et l'anniversaire d'un des quatre clubs d'aînés de notre municipalité. Comme toujours, ne manquez pas les annonces pour les prochaines rencontres et loisirs proposés!

P. 23-25

Événements et loisirs



Des idées d'activité pour décembre : la patinoire au Lignon, un marché de Noël, une proposition pour passer Noël ensemble et une suggestion pour la soirée du Nouvel-An. Les bibliothèques proposent aussi des lectures pour se divertir pendant les vacances. Et déjà quelques annonces pour la rentrée : ne manquez pas le spectacle des 10 ans du Vernier Jazz en février, les repas de la Carambole et la 16^{ème} convention de tattoo au Lignon.

P. 32-33

Jeunesse



Des images de la soirée dédiée aux jeunes Verniolan-e-s atteignant leur majorité cette année et une nouveauté: les maisons de quartier et jardins Robinson proposeront des ateliers et sorties certains jours durant la première semaine de janvier, profitez!

P. 35-39

Sports



Les Pony Games et le ski nautique ne peuvent se pratiquer sur le territoire communal, mais certain-e-s Verniolan-e-s sont néanmoins champion-ne-s dans ces disciplines peu connues. A découvrir!

P. 40-41

Edité par l'administration municipale

Comité de rédaction :
Yvan Rochat
Jean-Claude Stevan
Alessandra Roversi
Valérie Walther-Palli

Contact :
T. 022 306 06 20
F. 022 306 06 21
communication@vernier.ch

Mairie de Vernier
CP 520 - 1214 Vernier
T. 022 306 06 06
F. 022 306 06 60

Horaires d'ouverture
9h-12h et 14h-17h
www.vernier.ch

Prochain numéro :
Plan directeur cantonal 2030
Délai rédactionnel: 27 janvier 2012
Parution: 22 février 2012

Archives :
www.vernier.ch/magazine
Journal tiré à 17'000 exemplaires
11 fois par année.

La rédaction décline toute responsabilité envers le contenu des articles et des illustrations dont elle n'est pas l'auteur.

Imprimé par ATAR Roto Presse SA sur papier couché mat 115 g.
Maquette : Agence Hémisphère

Budget 2012

Voté le 15 novembre dernier par les Conseillers municipaux, le budget 2012 de la Ville de Vernier prend en compte la situation économique générale et a été élaboré avec un souci de rigueur, sans toutefois tomber dans la sinistrose. Tour d'horizon de quelques nouveaux projets pour 2012.



La Maison Naville qui habrite la mairie fêtera ses 250 ans en 2012.

250^e anniversaire du bâtiment de la Mairie | Si Vernier connaît un boom immobilier depuis les années 60, on oublie parfois que les habitations en pierre du vieux village existent depuis plusieurs siècles. Le bâtiment de la Mairie, sis rue du Village 9, fêtera ses 250 ans en 2012: « La Maison Naville mérite une attention toute particulière, rappelle Pierre Ronget, Conseiller administratif en charge de la culture. En effet, les collectivités publiques doivent entreprendre un travail de maintien du patrimoine pour que le passé reste vivant. »

Implantée en 1762 par Antoine-Josué Diodati, l'ancienne maison de maître a connu plusieurs vies. Aménagée en pensionnat par le pasteur François-Marc-Louis Naville au début du 19^e siècle, elle devient propriété de la Commune en 1969. Pour perpétuer la mémoire de ce monument verniolan, le Conseil administratif envisage de publier une étude historique sur le parc de la Mairie.

Agenda culturel | Pour la législature actuelle, le Conseil administratif souhaite offrir à l'ensemble de la population des événements culturels de qualité. D'une part, il reconduit certaines manifestations à succès, comme le festival intercommunal de danse « Antigél » inauguré en février 2011, les soirées jazz à la salle des fêtes du Lignon et « Vernier sur Rock ».

D'autre part, la musique classique fait son retour à Vernier. Délaissé depuis 3 ans, l'opéra retrouvera sa place dans la commune avec la présentation de la « Belle Hélène » d'Offen-

bach. En outre, une expérience novatrice a permis aux élèves des écoles du Lignon de découvrir l'opéra. A l'occasion de son 25^e anniversaire, l'Atelier Choral de Genève a voulu partager sa passion du chant avec des enfants à travers l'œuvre de Gluck, « Orphée et Eurydice ». Depuis plus de trois ans, certains élèves de l'établissement verniolan se préparent à accompagner les choristes lors du grand soir (30, 31 mars, et 1^{er} avril au Bâtiment des Forces Motrices à Genève). A noter que tout au long de l'année, des spectacles seront organisés pour les jeunes dans les différents quartiers.

Enfin, l'année « Rousseau » sera également célébrée à Vernier. Citoyen de Genève, Jean-Jacques Rousseau est né le 28 juin 1712. Trois siècles plus tard, ses écrits restent une référence littéraire et philosophique. A l'occasion des 300 ans de la naissance du grand homme, des festivités s'organisent dans tout le canton. Un anniversaire auquel Vernier participera en honorant l'auteur du « Contrat social » et du « Devin du Village ».

Sport et culture: deux bâtiments mis au concours

Comme nous l'avons souvent évoqué dans ce journal, Vernier grandit chaque jour un peu plus. Une croissance qui demande de perpétuelles adaptations. Aujourd'hui, les infrastructures sportives ne parviennent plus à satisfaire les demandes des différentes associations communales. Partant de ce constat, la commune va initier une étude pour la construction d'une salle multisports dans la zone industrielle de Mouille-Galand, à proximité des terrains de football et de tennis.

Du reste, la Ville de Vernier ne possède toujours pas une véritable salle de spectacle. La municipalité envisage donc de construire un espace culturel. Le plan pluriannuel d'investissements prévoit un concours pour la création d'un tel lieu dans le quartier de Châtelaine: « Nous voulons créer un centre à l'image du Forum de Meyrin, explique le Conseiller administratif Pierre Ronget. Cette salle permettra, d'une part, d'offrir une culture d'excellence à la portée de tous et, d'autre part, aux artistes locaux de présenter leurs talents. »

Chèque famille | Constatant la dégradation des conditions de vie d'une majorité des habitants et sachant les frais conséquents d'une rentrée scolaire, le groupe socialiste de Vernier a demandé au Conseil administratif d'inclure dans le budget 2012 une aide financière aux familles. Inspiré d'une expérience menée depuis de nombreuses années à Sion et à Martigny, le principe est simple: pour chaque enfant de moins de 15 ans, soit 3'894 pour l'année 2011, les parents reçoivent un chèque à faire valoir dans les différents clubs – sportifs ou artistiques – de la Ville de Vernier.

Il aura fallu plusieurs passages en commission pour que la motion socialiste passe finalement la rampe. Après avoir été revu à la baisse, le montant de l'allocation versée aux familles s'élève tout de même à CHF 100.- par enfant. Un joli geste qui favorise la promotion des activités extrascolaires, pas forcément accessibles à tous les revenus.

Réorganisation du service de la cohésion sociale | Créé il y a plus de 30 ans, le service social, devenu par la suite le service de l'action sociale et des solidarités, propose une aide individuelle et collective à tous les habitants de Vernier.

RÉSULTATS DE LA NOUVELLE PÉRÉQUATION

Depuis 2010, les agglomérations genevoises sont soumises à un nouveau système de péréquation financière intercommunale. Financé par les municipalités, ce fonds est composé de trois piliers:

- Prise en charge des intérêts de la dette;
- Financement des structures d'accueil de la petite enfance;
- Péréquation des ressources (les communes plus riches soutiennent les plus pauvres).

Ce système de redistribution des richesses (3^e point) a été vivement accueilli à Vernier, au vu des difficultés financières auxquelles la Ville doit faire face. Cependant, depuis son instauration, l'administration ne cesse de voir son appoint diminuer. Estimée à CHF 7,7 millions pour 2012, cette aide s'est faite amputer de CHF 1,4 million depuis 2010. Une baisse sans doute due aux bons résultats enregistrés par la commune depuis peu.

Parallèlement, le service de la jeunesse et de l'emploi soutient l'insertion professionnelle des adultes et des jeunes de la Commune: « Nous voulions créer une synergie forte entre les deux services pour renforcer la qualité de l'accompagnement », explique le Maire Thierry Apothéloz. Ces derniers ont donc été regroupés en une seule et même entité. Désormais « service de la cohésion sociale », le département, situé au chemin de l'Etang 4-6, s'occupera des domaines suivants:

- action sociale;
- emploi;
- jeunesse;
- contrats de quartier;
- seniors;
- ainsi que correspondants de nuit.

Le budget 2012 prévoit des mesures actives dans ces différents secteurs, ainsi que des montants supplémentaires afin de soutenir l'activité des maisons de quartiers, des maisons des jeunes, des jardins Robinson et des travailleurs sociaux hors murs de la FASe.

Camions pour les encombrants | Aujourd'hui, nous consommons plus que de raison. Pourtant, au quotidien, on ne s'en rend pas forcément compte. A part peut-être, quand notre chemin croise des piles de déchets encombrants. Pris en charge par les communes, ces derniers intègrent parfois l'espace urbain pendant plusieurs semaines. A Vernier, le service de la récupération a fixé un jour de ramassage mensuel (le premier mardi du mois). Mais force est de constater que malgré les efforts coordonnés du service et du mandataire, certains objets envahissent les trottoirs.



Un camion de ce type sera acheté et aménagé pour désencombrer certains dépôts sauvages.

Pour maintenir une ville propre, les collaborateurs qui s'occupent de la récupération des déchets travailleront avec un nouveau camion adapté à leurs besoins: « Nous prenons très au sérieux l'ensemble de cette problématique ainsi que celle de la propreté de la ville, précise le Maire Thierry Apothéloz, qui refuse des baisser les bras. Avec les propositions de la commission consultative « Proprement Vernier », nous organisons régulièrement des actions. La police municipale a également pour instruction de surveiller et de verbaliser dès la première infraction. »

Web TV | Les télé communales ont le vent en poupe. A Vernier, il existe déjà une chaîne câblée associative « Canal 29 » et les autorités souhaitent offrir un nouveau support de communication afin de sensibiliser le jeune public à l'actualité de la Ville. La Web TV est apparue comme le moyen le plus approprié pour y parvenir. L'objectif est de produire une trentaine de documentaires par année, postés directement sur le site de la chaîne. La Web TV travaillera en partenariat avec le service de la cohésion sociale et engagera des jeunes stagiaires. Un projet qui se veut formateur.

Aménagement du futur quartier de Gordon-Bennett | Entre les SIG et la piscine du Lignon, un nouveau quartier est en train de sortir de terre. D'ici 2012-2013, cinq nouveaux immeubles accueilleront 700 personnes réparties dans 270 logements, ainsi que des activités administratives et commerciales. La commune se doit donc de répondre aux besoins des futurs habitants en intégrant ce secteur dans l'espace public. Un vaste chantier d'aménagement du territoire comprenant la mise en place de trottoirs, pistes cyclables et espaces verts, débutera l'année prochaine.



En 2012, de nombreux services de la Ville de Vernier travailleront à l'aménagement du quartier Gordon-Bennett: pistes cyclables, trottoirs, poubelles, etc.

Châtelaine: des locaux associatifs et parascolaires dans la ferme Golay | Comme nous l'avons déjà mentionné, les besoins de la Ville de Vernier sont en augmentation constante. A l'heure actuelle, il s'avère difficile pour la municipalité de satisfaire toutes les demandes des associations communales, comme à Châtelaine: « Le centre de quartier et restaurant scolaire se situent dans les sous-sols de l'école de Châtelaine, précise Yvan Roachat, Conseiller administratif en charge de l'aménagement du territoire. Un endroit confiné et peu lumineux où plus de 120 enfants mangent chaque jour à midi. » Avec le déménagement de l'ancien service de la jeunesse et de l'emploi au chemin de l'Etang, la « ferme Golay » sise au chemin Henri-Golay 40 s'est révélée être le meilleur emplacement pour accueillir les restaurants scolaires, ainsi que les activités parascolaires et associatives. Un crédit d'étude sera lancé dès 2012 pour permettre une réalisation en 2013.



La « ferme Golay » sera progressivement réaménagée ces prochaines années en locaux associatifs et parascolaires.

Liaison verticale entre la salle des fêtes de Châtelaine et le centre de quartier | La salle des fêtes de l'école de Châtelaine souffre d'un manque d'infrastructures flagrant pour accueillir des activités festives demandant l'usage d'une cuisine. Or, au-dessous de celle-ci, se trouve le centre de quartier, lui-même doté d'un tel équipement. Fort de ce constat, le Conseil administratif proposera un crédit pour réaliser une liaison verticale (ascenseur) entre les deux lieux. Les futurs usagers de la salle des fêtes pourront ainsi bénéficier d'une cuisine complète.

Sofia Droz/TLC-ATC.com

PRÉVISIONS FISCALES

Lorsque l'administration établit le budget de la commune, elle se base sur ses propres données ainsi que sur celles émises par le Département des finances de l'Etat de Genève. Au début du mois d'octobre, le canton a revu ses estimations à la baisse par rapport au budget calculé par la municipalité: « Les craintes de l'administration cantonale semblent exagérées, relève Jean-Claude Stevan, secrétaire général adjoint administratif de la Ville de Vernier. Mais, vu la situation économique actuelle, nous avons quand même reconsidéré nos anticipations quant à l'impôt sur les personnes morales (entreprises, ndlr). Concernant nos prévisions sur le centime additionnel prélevé sur les personnes physiques (habitants et emplois, ndlr), nous ne les avons pas changées. Cela compte tenu notamment de l'augmentation de notre population et des 1'500 nouveaux emplois créés sur le territoire de notre commune depuis janvier 2010. »

Ainsi, le budget de fonctionnement présente un montant de CHF 98'907'385.- aux charges et de CHF 99'082'001.- aux revenus, l'excédent de revenus présumé s'élevant à CHF 174'616.-. Un boni moins élevé qu'initialement, mais un boni tout de même!

Budget 2012 voté dans une ambiance électrique

Estimant être privés de démocratie, les élus MCG ont quitté la séance après que le Conseil municipal a accepté le budget.

Le budget est, chaque année, établi par le Conseil administratif puis ajusté en commission. Pour l'an prochain, Vernier prévoit 99'082'001 francs de revenus pour 98'907'385 francs de charges. Selon la tradition, avant de débattre puis de voter ou non le budget communal, chaque groupe est appelé à se prononcer.

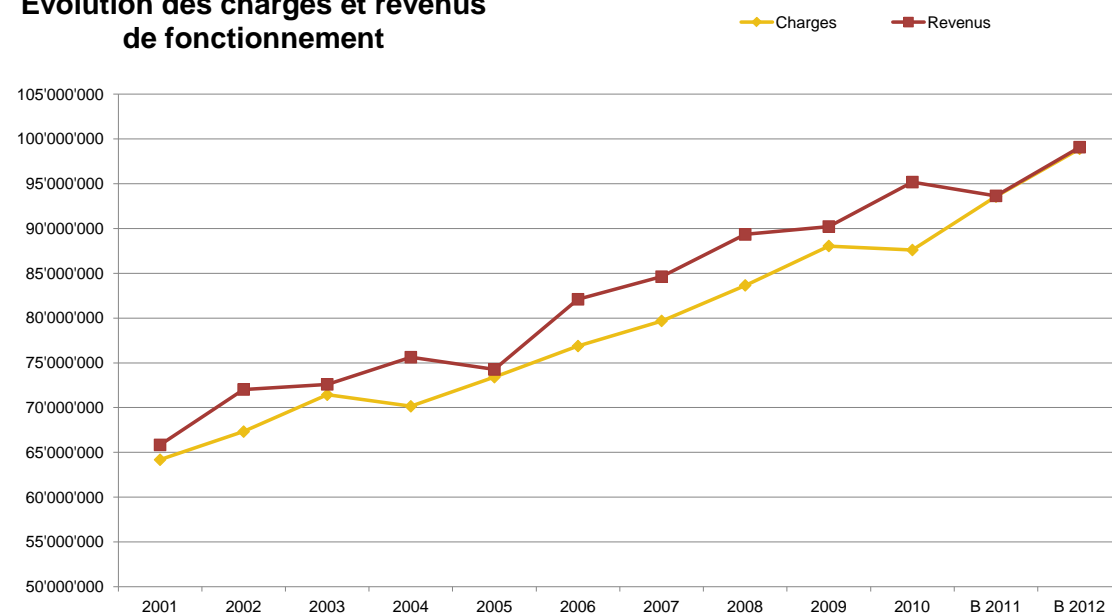
Les socialistes, par la voix d'Andrés Revuelta, trouvent ce budget « rigoureux et prudent ». L'élue argumente en rappelant que « les perspectives sont sombres, tout cela à cause des responsables du monde économique et des multinationales qui délocalisent malgré de gros bénéfices ». Pour le socialiste, « ce type de politique a des conséquences directes sur des communes comme Vernier qui sont directement touchées ». Compte tenu de tout cela, il annonce que son groupe votera ce budget et y ajoutant toutefois quelques amendements.

Manque de prudence | A l'inverse le MCG estime que ce budget manque de prudence. « Il y a au moins plus de 5

millions de francs de recettes surévaluées », précise Thierry Cerutti. L'ancien maire constate qu'« il y a 6% des charges de personnel en plus ». Et que, compte tenu du déséquilibre actuel, ces prévisions de rentrées financières sont trop optimistes. Le MCG annonce qu'il va déposer de nombreux amendements, ne pouvant accepter ce budget en l'état.

L'écologiste Leyla Ahmari, elle, s'étonne que le MCG veuille amender ce budget. « Il y a eu suffisamment de séances de commissions pour en parler, dit-elle. Je recommande de refuser tous les amendements et de voter ce budget. » Le groupe UDC refusera ce budget. « Genève est en crise, le canton prévoit moins de rentrées pour les communes, explique Ruth Kaelin. Je me demande pourquoi l'on n'en tient pas compte. » Pour l'agrarienne, « l'endettement n'est pas pris au sérieux. A ce rythme, nous aurons 180 millions de francs de dettes en 2015. » L'élue estime qu'il est temps de faire des économies. « On pourrait couper les chèques scolaires ou les patrouilleurs de nuit, poursuit-elle. Je trouve aussi que 15 millions pour la

Evolution des charges et revenus de fonctionnement



Depuis le début du 21^{ème} siècle les revenus ont toujours été supérieurs aux charges, permettant ainsi à la commune d'augmenter sa fortune.

CE QUE GAGNE UN CONSEILLER MUNICIPAL

En 2012, les élus du « législatif » de Vernier toucheront les mêmes sommes qu'en 2011 pour leur travail. Ils en ont ainsi décidé juste avant de voter le budget 2012. En l'occurrence, les élus reçoivent CHF 150.- pour chaque séance du Conseil municipal (CM) à laquelle ils assistent. Le président et le secrétaire du CM, eux, touchent CHF 200.-. Les élus toucheront également CHF 60.- de l'heure pour les séances de commission, cette somme est de CHF 80.- pour les présidents et les rapporteurs de ces commissions. Pour la commission des naturalisations, les commissaires touchent une indemnité de CHF 120.- par dossier étudié. Enfin, les conseillers municipaux reçoivent, pour chaque séance de préparation du CM à laquelle ils assistent, une indemnité de CHF 60.-. Le total de toutes ces dépenses est estimé à CHF 259'100.-.

D. T.

MUNICIPAL EN BREF

- Le MCG Daniel Noël a prêté serment. Il remplace sa collègue de parti Vanessa Dubois, démissionnaire.
- Le sous-officier Olivier Zryd devrait être nommé lieutenant des pompiers. Le CM a donné un préavis positif pour cette nomination.
- Le CM a renvoyé en commission le préavis défavorable au Plan directeur cantonal 2030 proposé par le Conseil administratif.
- Un crédit d'étude de CHF 378'000.- pour la création d'un restaurant scolaire et d'un centre de quartier à la ferme « Golay » a été envoyé en commission de l'aménagement.
- Les élus ont voté un crédit de CHF 250'000.- pour l'isolation thermique des vitrages de la mairie.
- Les pétitions concernant la création de places de parc vers le café-restaurant de la Croisette ont été envoyées au Conseil administratif.
- La pétition demandant plus de places d'apprentissage pour nos jeunes a été envoyée au Conseil administratif.

D.T.

petite enfance et 30 millions pour les crèches, c'est beaucoup. Il faudrait étudier des alternatives. »

Ribambelle d'amendements | Le PLR Gilles-Olivier Bron se demande si ce budget est assez prudent. Toutefois, comme les Verts, l'élue annonce que son groupe l'acceptera pour autant que ce soit tel quel. Il précise que son groupe « refusera tous les amendements ». Le MCG ne l'entend pas de cette oreille. Avant que le débat ne débute, le groupe dépose une ribambelle d'amendements. L'ambiance commence à se tendre. Certains groupes souhaitent une pause avant d'attaquer les discussions.

Après quelques tergiversations, la pause est refusée. Le vote des amendements PS et MCG commence puis ce dernier en retire une partie, se rendant compte qu'il avait commis des erreurs dans le libellé de certains d'entre eux. Le socialiste Denis Chiaradonna dépose alors une motion d'ordre demandant à ce que le bureau fixe un délai au-delà duquel on stoppe le dépôt de nouveaux amendements et que l'on vote, sans débat, ceux qui ont déjà été déposés. Sa proposition est acceptée par la majorité du Conseil municipal. Au grand dam du MCG qui fulmine, parlant de manque flagrant de démocratie.

Coup de théâtre | De fait, après de longs palabres, une certaine pagaille, sans oublier de nombreux et chauds commentaires hors micro, les amendements PS et MCG seront tous refusés à deux exceptions près et le budget sera voté par 21 oui et 15 non. Une pause repas est alors proposée par la présidente Monique Mattenberger. Au retour de l'interruption, coup de théâtre. Le MCG, à peine après avoir repris place dans la salle, annonce qu'il quitte la séance. « La majorité rose-verte-grise nous a privés de débats, tempête Thierry Cerutti. Dans ces conditions, nous n'avons plus rien à faire ici. »

Sans le MCG, le Conseil municipal poursuit ses travaux et traite sereinement la vingtaine de points à l'ordre du jour restants.

Didier Tischler

Vœux de la présidente du Conseil municipal

C'est avec plaisir que je vous présente mes vœux dans l'espérance d'une nouvelle année avec des projets et des ambitions qui permettent à Vernier de continuer son développement dans l'harmonie et le respect de chacun.

L'année qui vient de s'achever et celles qui l'ont précédée sont bien particulières. Le début de ce 21^{ème} siècle a été marqué par une crise financière qui rompt les équilibres sociaux et perturbe notre croissance. Derrière ce mot crise il y a des conséquences humaines : combien de difficultés dans les familles et combien de jeunes qui s'interrogent sur leur avenir !

Devant cette situation, nous devons répliquer à la fois en répondant à l'urgence tout en redonnant l'espoir et la confiance dans le futur. Il faut regarder en avant, assurer un développement harmonieux et mettre en place des actions efficaces.

A l'occasion de ces fêtes, bien des vœux de bonne santé et de prospérité seront formulés et peuvent donner l'impression de « banalités ». Pourtant chacun d'entre nous aspire, légitimement, à une nouvelle année qui soit, en principe... meilleure que la précédente !

A vous tous, je souhaite une bonne et heureuse année 2012. Que vos projets soient couronnés de succès, que votre santé et celle de ceux qui vous sont proches vous permettent de profiter pleinement de la vie.

Monique Mattenberger
Présidente du Conseil municipal



© Magali Girardin

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Prochaine séance du Conseil municipal

Mardi 31 janvier 2012
à 20h30

L'ordre du jour, les procès-verbaux des débats du Conseil municipal, ainsi que toutes les décisions prises, peuvent être consultés sur notre site Internet:

www.vernier.ch/cm

RENDEZ-VOUS CITOYEN

Le Maire vous reçoit sans rendez-vous

Samedi 4 février 2012
de 9h à 12h

Venez poser vos questions à la Mairie de Vernier,
rue du Village 9, 1214 Vernier !

Bus 6, 19 et 28 : arrêt Vernier-Ecole

Communications Séances du 1^{er} au 11 novembre 2011

Autorisations de construire

Autorisations délivrées par le Canton

DD102'017/3 : RETRIPA HOLDING SA – Installation de traitement de déchets – agrandissement d'une halle et construction d'un bâtiment administratif – Route du Nant-d'Avril 53, 55.

APA 35'309 : Commune de Vernier – Installation d'une déchetterie - Chemin des Lézards.

APA 34'480 : Ville de Genève – Création de trois locaux commerciaux – Chemin du Château-Bloch 10.

APA 34'771 : M. Louis Maulini – Aménagement d'un pressing – Route de Vernier 201.

APA 34'002 : Domaine public communal – Aménagement d'une piste cyclable – Avenue du Bouchet – Carrefour du Bouchet.

DD 103'847 : Commune de Vernier – Construction d'une halle sportive pour la pratique du badminton – Via Monnet 14.

Demandes d'autorisations

APA 24'183 : ÉTAT DE GENÈVE – Aménagement pour dépôts avec containers pour bureau ou atelier – Route de Montfleury 36. **Préavis défavorable** car l'affectation prévue ne correspond pas au plan directeur de la ZIMOGA. De plus, le projet ne permet pas de réaliser les dessertes prévues au plan directeur. Le Conseil administratif (CA) signe l'opposition relative à ce dossier.

DD 104'522 : South Service SA et Syndicat de Maisonneuve – Construction de deux immeubles de logements Minergie, garage souterrain, aménagements extérieurs, panneaux solaires en toiture – Chemin De-Maisonneuve 12M, 12N, 14, 14A, 14B et 14C. Le Conseil administratif revient sur son préavis du 18 octobre 2011 et émet un **préavis défavorable** selon les remarques suivantes: constitution d'une servitude de passage à talons le long de l'immeuble A, à l'intérieur du périmètre, conformément au PLQ 27'686; constitution d'une servitude de passage à talons le long de la partie nord du périmètre, conformément au PLQ 27'686, reliant le chemin De-Maisonneuve au chemin du Coin-de-Terre. Cette servitude de passage à talons devra être doublée d'une servitude de passage pour vélos, conformément à la demande de PRO VELO. L'assiette de servitude devra être élargie d'autant (pour obtenir idéalement une largeur de 3 m); une cession gratuite au domaine public d'une bande de terrain afin de constituer

un alignement avec les autres immeubles, ainsi que cela a déjà été réalisé pour les immeubles De-Maisonneuve 8 (cession d'une bande de 4 m de largeur sur toute la longueur de la parcelle), ainsi que pour les immeubles De-Maisonneuve 10 (cession identique); l'entier des places parking destinées aux commerces devront se situer en sous-sol.

DD 104'465 : FTI – Fondation pour les terrains industriels – Construction d'un bâtiment de stockage et bureaux avec sondes géothermiques – Chemin Grenet 25. Le Conseil administratif revient sur son préavis négatif du 20 septembre 2011 relatif à cet objet compte tenu des explications fournies par le requérant : 150 emplois seront créés sur le site et deux enseignes du transport et du déménagement (Panalpina et Pélichet) déplaceront leur siège social sur le territoire communal. Sur la base de ces explications, le Conseil administratif donne un **préavis favorable** à ce projet.

APA 35'547 – McDonald's Suisse Development Sàrl – Transformation et réfection de façade – aménagements extérieurs – Route du Bois-des-Frères 40. **Préavis favorable.**

APA 35'545 – M. et Mme C. et S. Jacot – Aménagement d'une fonderie – Via Monnet 6. **Préavis favorable.**

APA 35'618 : SIG – Mise en place de deux chaudières et amélioration du rendement de la production de chaleur – Chemin du Château-Bloch 2. **Préavis favorable.**

APA 35'572 : M. BUCCARELLA – Transformation d'une carrosserie – Chemin du Château-Bloch 12. **Préavis favorable.**

Energies

Isabel Rochat, Conseillère d'Etat en charge du Département de la sécurité, de la police et de l'environnement, informe les autorités verniolanes qu'une subvention de CHF 160'000. – sera octroyée pour l'installation du réseau de chaleur à distance à l'école des Ranches.

Réseau routier

Le service de la mensuration officielle informe le CA que l'adresse du bâtiment de SI Vernier Beaux-Séjour à la route de Peney 2 sera changée en route de Peney 2A dès le 1^{er} février 2012 suite à la construction d'un nouveau bâtiment commercial et administratif à l'angle des routes de Peney et de Montfleury.



+100'000 habitants en 2030 ?

L'UDC Vernier dit non à la croissance massive que nous impose le nouveau plan directeur cantonal

Notre commune subit déjà les nuisances considérables dues aux zones industrielles existantes, au trafic aérien et motorisé, aux citernes, etc. Vernier a beaucoup donné et depuis des années, pour accueillir entreprises et habitants tout en demeurant accueillante. Socialement, humainement, les efforts n'ont pas manqué, et si Vernier s'est enrichie, ce n'est en tout cas pas financièrement.

Plutôt que de reconnaître les efforts accomplis, l'Etat cible Vernier, une fois de plus, une fois de trop. Avec le nouveau plan directeur cantonal, les villas constituant la couronne verte du village disparaissent, et celui-ci se retrouve encerclé par une immense zone industrielle. Les citernes, elles, restent, le trafic de transit et les autres nuisances aussi.

L'UDC dit non à ce plan directeur catastrophique et réclame plus de concertation de la part du canton.

On ne construit pas au détriment des habitants, mais avec et pour ces derniers.

Christina Meissner,
Députée et Conseillère municipale

Notre avis sur le plan directeur cantonal en bref

Force est de constater qu'une large part de la population, celle qui a choisi de vivre de manière responsable en devenant propriétaire, est aujourd'hui sacrifiée. Trop pauvres pour s'acheter un appartement à Genève et trop riches pour bénéficier des aides au logement, ce sont ces propriétaires qui sont touchés en premier par le futur plan directeur. Mais pas seulement.

La densification touchera toutes les zones habitées. Or, vouloir tout faire en même temps, c'est opter pour un mitage du territoire et donc ne pas atteindre le but premier d'une planification directrice, à savoir: obtenir un développement cohérent de l'urbanisation.

Le nouveau plan directeur entend répondre aux besoins en logements, et compenser le déficit accumulé depuis 2000, en construisant + 50'000 logements d'ici 2030. **Les 2'500 logements prévus par année ne couvrent même pas les besoins des nouveaux venus** (6'291 personnes de plus en 2010). En tablant sur 6'000 habitants par an, **il y aura en 2030 un déficit de 10'000 logements qui s'ajoutera à la pénurie actuelle.**

Une croissance sans limites

Ce plan n'oriente pas la croissance, il la subit et l'accompagne. Il prend acte de l'attrait exercé par notre région qui se traduit par un afflux massif d'entreprises et de personnes. Il prend acte de l'aggravation conséquente de la pénurie de logements. Il en tire pour conséquence la nécessité de trouver de la place pour +50'000 emplois et +100'000 personnes. **Il ne remet pas en cause le principe même de cet accroissement et favorise, de fait, la fuite en avant.**

Quelle place pour l'échelle humaine, pour l'identité régionale et la diversité des modes de vie? Où sont fixées les limites au piratage de projets de logements par des bureaux, activités commerciales qui justifieront demain l'afflux de nouveaux emplois sans garantie de pérennité et la construction d'encore plus de logements sur un territoire exigu et inextensible ?

Optimiser les moyens et les ressources, réduire le nombre de secteurs touchés par la densification, concentrer ses moyens sur ceux-là et surtout, travailler en concertation avec les communes, les associations et les habitants, voilà ce que nous attendons d'un plan directeur inscrit dans un véritable esprit démocratique.



Mouvement Citoyens Genevois – Case postale 691 – 1214 VERNIER

Budget 2012 - Conseil municipal de Vernier : graves dénis – stop aux dérives contre la démocratie!

Un acte sans précédent s'est déroulé le 15 novembre 2011 à Vernier, lors de la séance du Conseil municipal.

Le groupe des 12 Conseillers municipaux MCG n'a pas pu s'exprimer en votre nom. Il n'a pas eu le droit de déposer des amendements – contrairement à tous les usages et aux dispositions légales prévues dans nos lois cantonales – pour tenter de sauver une partie de ce budget. Le trio rose-vert et gris, soit les PS, les Verts et le PLR, ont conjointement orchestré une mise sous silence et un déni du droit démocratique d'expression.

Nonobstant ce fait, les portes d'accès de la mairie étaient fermées, vous empêchant l'accès pour assister à cette séance. Il sied de préciser que les séances du Conseil municipal doivent être publiques, c'est un critère de légalité au sein de notre canton, quelle qu'en soit la commune et la composition de son Conseil administratif ou municipal.

Le bilan est dramatique à Vernier depuis le départ du MCG au sein du Conseil administratif ce printemps.

Le budget explose, alors que pour rappel, le Conseiller administratif MCG a réussi le pari d'avoir un bon historique pour la Ville de Vernier de plus de 7 millions lors de l'exercice 2010. Les charges augmentent de façon irresponsable. Comme d'habitude, la classe moyenne en paie le prix, au sens propre comme au figuré... Beaucoup de domaines mériteraient d'être abordés et gérés de manière différente, pas forcément plus onéreuse.

Par exemple: des actes d'insécurité inquiétants sont constatés dans des quartiers. Pendant ce temps, certains travailleurs sont engagés comme « animateurs, travailleurs sociaux hors murs, voire coordinateurs de nuit » par la commune. Leurs budgets ne sont surtout pas remis en cause par notre trio rose-vert et gris. Alors que Vernier compte des chômeurs tout à fait compétents grâce à leurs connaissances de notre commune, qui pourraient être engagés. De qui se moque-t-on ?

Cette remise en cause budgétaire a été faite en ce qui concerne par exemple nos sportifs d'élite. Cela n'est qu'une partie des exemples. Bizarrement (ou normalement ?), là aussi les promesses électorales de notre trio socialistes, –erts et PLR sont renvoyées aux calendes grecques (s'agit-il d'un signe avant-coureur par rapport à la gestion du pays en question et en regard de sa couleur politique ?).

Nous avons été empêchés d'exercer notre fonction, soit d'être une partie des porte-parole de la population, afin de défendre les positions de nos électeurs. En effet, un membre du bureau a proposé une motion d'ordre afin que le MCG ne puisse pas déposer d'amendements en séance plénière. Sans se poser la moindre question quant à la légalité de celle-ci, Mme le Président du Conseil municipal a mis aux voix cette proposition. Nous avons pu constater la mise en exergue des dérives d'un conseil qui vote une motion d'ordre politisée. Pour la première fois à Genève et plus précisément à Vernier, nous avons assisté à la mise en place d'un « politburo » exerçant sa censure...

Le groupe MCG de Vernier avait préparé une série d'amendements. Ils auraient permis d'anticiper l'année 2012 sous de bons auspices. Nous préconisons un budget égal voire légèrement inférieur à celui de l'année en cours.

Nous n'avons pas pu discuter de ces amendements, nous n'avons même pas été autorisés à déposer tous nos amendements et à les faire voter même sans débat. Nous proposons des coupes budgétaires, dans le secteur de l'administration, notamment dans les lignes voyages, cadeaux, repas et autres que le monde politique de Vernier s'octroie à charge du citoyen contribuable. Nous souhaitons également supprimer l'impôt de la médaille des chiens.

Les socialistes, les verts et le PLR nous ont refusé ce droit, pourtant garanti par les lois de notre canton. L'accès à l'information et à la mairie ayant été fermé, il est difficile d'obtenir et de faire respecter la transparence à laquelle vous avez droit.

Ont-ils eu peur que nous en parlions publiquement en présence de la population verniolane ? Les Conseillers municipaux MCG ne se laisseront pas intimider par cette censure. Nous poursuivrons notre combat pour lequel les électeurs nous ont mis en place. Toujours est-il que les Conseillers municipaux qui signeront ce budget, en seront responsables et cela, nous ne l'oublierons pas en Grèce.

Face à ce déni de démocratie, le groupe des Conseillers municipaux MCG a quitté la salle du conseil après avoir refusé le budget 2012. Nous n'avons pas voulu participer à une mascarade qui ne respecte pas les lois cantonales démocratiques mises en place.

Notre ligne reste et restera toujours la même : Ecoute, Dialogue et Respect !

Le MCG est toujours à votre disposition pour vos questions à l'adresse mail : mcg-vernier@bluewin.ch

PLR

Les Libéraux Vernier

DE L'AMBITION
POUR VERNIER !

Budget 2012 – Une prudence de bon aloi

Le PLR relève la sagesse dont le Conseil administratif a fait preuve lors de l'élaboration du budget 2012. Il reste cependant critique et se demande si la démarche adoptée est suffisamment prudente, tout en sachant que le don de prophétie n'est pas un outil de gestion et qu'il est impossible d'estimer l'évolution des recettes fiscales.

Par souci de cohérence, le PLR avait décidé de limiter toute augmentation des charges prévues au budget. Dans ce sens il a amendé la proposition socialiste concernant le chèque-famille. Ainsi chaque élève de la scolarité obligatoire recevra pour la rentrée scolaire un chèque de 100 frs (et non des 200 frs prévus initialement) pour lui faciliter l'accès aux activités culturelles et sportives.

De plus le PLR relève la hausse sensible du budget social en comparaison avec les sommes engagées dans les autres dicastères et s'étonne que la fusion de deux services «Jeunesse et Emploi» et «Action sociale et Solidarités» en un seul «Service de la Cohésion sociale» (SCOS), n'ait pas engendré une forte diminution des charges.

Le PLR a accepté le budget 2012 tel qu'il a été présenté par le Conseil administratif mais, vu la situation économique actuelle, il invite ce dernier à attendre les résultats des comptes 2011 avant d'engager certaines dépenses somptuaires contenues dans le budget.

Le coin du municipal

Durant la séance du Conseil municipal le MCG a voulu ramener les charges au niveau des comptes 2010. Cette solution qui pouvait paraître raisonnable impliquait entre autres le licenciement de 40 collaborateurs. Est-ce la recette du MCG pour lutter contre le chômage? La sagesse l'a emporté et cette proposition a été refusée.

Pour le groupe PLR
Monique Mattenberger



A toutes les habitantes et à tous les habitants de Vernier,
le PLR Les Libéraux de Vernier souhaite des fêtes de fin d'année
lumineuses et leur présente ses vœux de bonheur et de santé pour 2012.

PLR Les Libéraux de Vernier, case postale 374, 1219 Châtelaine
www.liberal-vernier.com
e-mail : liberal-vernier@bluewin.ch



Une politique budgétaire communale solidaire en 2012 ?

Intervention du groupe socialiste au Conseil municipal de novembre 2011.

Mesdames et Messieurs,

Notre Conseil administratif nous propose un budget 2012 s'appuyant sur une politique financière à la fois rigoureuse et prudente, car les perspectives conjoncturelles sont sombres.

Oui, elles sont sombres. Et qui en est responsable ?

Eh bien ! j'en profite pour dire merci aux acteurs du monde de la finance. **Merci** pour leurs promesses :

- de retenue dans les bonus ;
- de transparence dans leurs actions ;
- de soutien aux PME ;
- d'honnêteté dans leurs affaires.

Ils nous permettent par leurs réalisations, **pas par leurs promesses**, de voir :

- exploser les bonus ;
- éclater les scandales financiers ;
- étrangler les PME ;
- et le chômage augmenter.

Selon une récente étude menée par l'EPFZ, 147 entreprises multinationales contrôlent l'économie mondiale, dont l'UBS au 9^{ème} rang et le CS au 14^{ème}.

Merci donc à ces multinationales, du monde de la finance ou pas, qui parfois **délocalisent et licencient en Suisse**, mais seulement après nos élections fédérales, **alors** qu'elles font des bénéfices indécents.

Mais ces quelques-uns sont puissants, influents, souvent bénéficiaires des largesses de la droite en matière d'équité et de répartition de la charge de l'impôt.

Nous, les communes populaires, sommes directement touchées dans les moyens à disposition pour assurer le bien-être de nos habitants.

Notre devoir d'élus est de maintenir une **politique budgétaire responsable** qui permette à notre commune de remplir ses tâches vis-à-vis des Verniolans.

Une politique responsable ! **Mais pas alarmiste**, comme le voudraient certains, peut-être désireux de lâcher leurs chiens truffiers sur les communes, ou peut-être obsédés par la suppression de la taxe professionnelle ; tout cela, bien évidemment, au détriment du service à la population.

Pour toutes les femmes et hommes de gauche, pour nous, socialistes, la solidarité est une valeur fondamentale

qui doit transparaître au travers du budget communal. **La solidarité avec nos familles** doit y trouver une place privilégiée. Je pense particulièrement à celles qui ont des enfants en âge de scolarité obligatoire ; **ces familles qui voient chaque rentrée scolaire avec appréhension**, avec peur de ne pas pouvoir y faire face financièrement.

Chères et chers collègues, en conclusion, **nous voterons ce budget communal**, responsable et solidaire avec les Verniolans, **mais non sans vous avoir demandé auparavant de l'amender en y ajoutant 50 francs au chèque famille qui y est prévu.**

C'est notre devoir de solidarité envers les familles de Vernier, devoir auquel je suis sûr que tous les Conseillers municipaux de cette assemblée souscriront avec élan.

Merci d'avance à tous de bien vouloir accepter cet amendement.

Soutenu par le seul groupe socialiste, cet amendement a été refusé par le Conseil municipal. Le chèque sera, pour cette raison, réduit à 100 francs par enfant scolarisé.



La section de Vernier du Parti Socialiste vous souhaite à
toutes et à tous une Bonne et Heureuse Année 2012 !



Toutes les dernières actualités, notre programme, notre agenda et pour adhérer sont sur :

www.ps-vernier.ch et **FACEBOOK**

Parti Socialiste de Vernier

p.a. Martin Carnino, Président, chemin du Devancet 16, 1214 Vernier/GE - Email : socialiste-vernier@bluewin.ch



Budget 2012 de la Ville de Vernier: écologiquement exigeant, socialement équitable et financièrement prudent.

Le 15 novembre dernier, par une majorité composée des groupes Socialistes, Verts et PLR, la Ville de Vernier s'est dotée d'un budget pour l'année 2012.

Les vociférations, tentatives d'intimidation et de blocage du vote par quelques Conseillers municipaux MCG n'auront rien pu contre la volonté de la Présidente du Conseil municipal et des membres raisonnables du bureau (PS, Verts et UDC) de faire avancer le débat et voter le budget. C'est bien ainsi, car les enjeux que rencontre la Ville de Vernier pour 2012 demandent un budget exigeant, tel qu'il a été élaboré par le Conseil administratif et modifié par la commission des finances.

Écologiquement exigeant

Vernier, labellisée Gold Cité de l'énergie, doit continuer ses efforts afin que l'empreinte des activités communales sur notre environnement soit réduite au strict nécessaire. Pour cela, le budget 2012 des dépenses énergétiques se conforme au montant des comptes 2010 et les investissements pour l'assainissement énergétique des bâtiments sont également élevés, deux signes politiques éminemment positifs. Les Verts souhaitent néanmoins aller plus loin ces prochaines années et ainsi poursuivre la baisse de notre consommation d'énergie: celle-ci doit tendre vers le 100% renouvelable. La société à 2000 watts n'est pas qu'un concept mais également un effort conséquent que la Ville de Vernier doit fournir de manière exemplaire.

Socialement équitable

Une fois de plus, Vernier se dote d'une mesure inédite à Genève: l'allocation aux familles. Désormais, à chaque rentrée scolaire, les familles ayant des enfants en âge de scolarité obligatoire recevront une aide communale de 100.- par enfant. Les Verts se sont battus pour que cette mesure soit adoptée afin de permettre aux familles de bénéficier de cette somme pour alléger les frais d'inscription des enfants dans les clubs sportifs et les associations culturelles de la commune.

Financièrement prudent

Les perspectives financières pour 2012 sont incertaines. A cet égard, les Verts ont œuvré pour que le budget 2012 repose sur une augmentation raisonnable de nos charges. Nous saluons les efforts fournis par le Conseil administratif pour proposer des économies partout où cela était possible.

Les Verts encouragent le Conseil administratif à faire preuve de précaution dans la mise en œuvre de ce budget en suivant attentivement l'évolution de la crise que nous connaissons et en n'hésitant pas à adapter à la baisse les dépenses de fonctionnement si une aggravation devait s'avérer dans le courant de l'année 2012.

**Les Verts de Vernier vous adressent à toutes et à tous
leurs meilleurs vœux pour 2012!**

Les Verts de Vernier
www.vernier.verts.org

Horaires de fin d'année

**L'administration communale sera fermée
du vendredi 23 décembre 2011 à 17h au mardi 3 janvier 2012 à 9h.**

Service de la police municipale

Pendant cette période, une permanence téléphonique sera assurée au 022 306 06 55, et en cas d'urgence vous êtes priés de contacter la gendarmerie de Blandonnet au 022 427 93 21.

Service de l'état civil

Durant cette période de fermeture, quelques informations utiles :

- Pour les questions de décès et/ou inhumations, veuillez prendre contact avec les pompes funèbres de votre choix. Toutefois, pour bénéficier de la gratuité d'obsèques nous vous prions de prendre contact avec les pompes funèbres officielles de la Ville de Genève.
- Pour les naissances à domicile un délai de trois jours ouvrable vous est accordé pour déclarer l'événement à l'état civil.

En cas d'urgence uniquement, vous avez la possibilité de 09h à 16h du lundi au vendredi (sauf jours de fête) de contacter Mme Juget-Mahoud au 079 558 99 00.

Service des sports

Piscine couverte du Lignon

Samedi 24, dimanche 25 et lundi 26 décembre 2011

piscine fermée

Mardi 27 au vendredi 30 décembre 2011

08h30-17h00

Samedi 31 décembre, dimanche 1^{er} et lundi 2 janvier 2012

piscine fermée

Mardi 3 au vendredi 6 janvier 2012

08h30-20h30

Samedi 7 et dimanche 8 janvier 2012

09h30-17h00

Heure limite entrée (tournoquets) : ½ heure avant les heures de fermeture - sortie bassins : ¼ heure avant la fermeture

Tennis d'Aire et de Vernier

Les tennis seront fermés du **24 décembre 2011 au 8 janvier 2012 (inclus)**. Seuls les ayants droit peuvent utiliser les courts (selon informations préalables à la réception des tennis).

Tennis d'Aire: tél. 022 306 07 77

Tennis de Vernier: tél. 022 306 07 76

Renseignements: service des sports, tél. 022 306 07 70

Identifier la provenance d'odeurs

L'entreprise Givaudan s'est toujours engagée à limiter aussi fortement que possible son impact sur l'environnement et les nuisances éventuelles ressenties dans le voisinage. Depuis quelques années, une procédure simple permettant d'identifier la provenance de l'odeur incriminée a été mise en place: vous pouvez appeler la centrale de Givaudan au 022 780 91 11 (24h /24).

1. Suite à cet appel, Givaudan vérifie avec le chimiste de garde qu'aucun événement anormal ne s'est produit et que la météo est en adéquation.
2. Si l'odeur persiste, Givaudan envoie chez le plaignant un contrôleur olfactif qui identifie l'odeur incriminée.
3. En fonction du résultat, des mesures adéquates sont entreprises.
4. La plainte est systématiquement transmise à l'Etat avec lequel Givaudan entretient des contacts réguliers.

Se former au sein de la commune

L'administration verniolane, qui a augmenté ses places d'apprentissage de 56% en 5 ans, compte désormais 13 jeunes en formation dans 6 filières différentes. Cet engagement vient d'être récompensé par un prix.



Alexandre Suter, Bastian Froehlich, Mickael Lienhard, futurs horticulteurs, et Eddie Genoud, formateur.



Dominique Kaeser, formateur, et Sébastien Egger, futur agent d'exploitation.



Valérie Di Stefano, formatrice, avec Besar Ramadani et Gabriel Abdulaziz, futurs employés de commerce.

Trouver une place d'apprentissage, c'est parfois la croix et la bannière pour les jeunes. Au sein du privé, la tendance va vers la diminution du nombre de ce genre de postes mais parallèlement, les administrations publiques essaient d'élargir leur offre en matière d'emploi à caractère formatif. Vernier, deuxième commune du canton en terme d'habitants, propose 6 domaines de formation.

Suite à la volonté du Conseil administratif, le nombre de places d'apprentissage a plus que doublé en 5 ans au sein de la municipalité verniolane: «Le Conseil administratif prête une attention particulière à la situation des jeunes en recherche d'emploi et/ou de formation, explique Patrick Ruettimann, responsable du service des ressources humaines. Grâce à la volonté du politique, ainsi qu'au travail des formateurs et de Valérie Di Stefano - coordinatrice des apprentis - nous employons actuellement 13 apprentis, ainsi que de nombreux stagiaires au sein des différents services communaux. Ces dernières années, nous avons également élargi nos domaines de formation aux métiers d'agent d'exploitation et d'assistant socio-éducatif (lire page 17).» Une politique qui continue de porter ses fruits puisque le budget 2012 voté en novembre dernier prévoit l'ouverture d'une place d'apprentissage supplémentaire au service de la petite enfance.

L'apprentissage, une formation qui attire | «Pendant longtemps, les cursus professionnalisants ont souffert d'une

mauvaise image, rappelle Valérie Di Stefano, assistante RH en charge des apprentis au service des ressources humaines. Aujourd'hui, la formation duale est exigeante et demande un investissement personnel important. L'apprenti doit fournir des rapports et constituer des dossiers quelle que soit la spécialité choisie. Cette filière s'adresse donc à un public très large.»

Une nouvelle image qui ne doit rien au hasard. En effet, les hautes études ne mènent plus à la réussite comme autrefois. Une fois leur diplôme obtenu, beaucoup d'universitaires ne trouvent pas d'emploi et sont contraints de faire des stages *ad vitam aeternam*. Les personnes détentrices d'un CFC (certificat fédéral de capacité), d'une AFP (attestation fédérale de formation professionnelle) ou d'un diplôme de haute école ont, quant à elles, acquis un savoir-faire professionnel durant leur parcours scolaire. Elles intègrent plus vite et plus facilement le marché du travail.

Les formateurs saluent certaines avancées qui ont eu lieu ces dernières années: «Ils ont la chance d'avoir une formation beaucoup plus complète, puisque la formation d'agent d'exploitation (lire page 17) n'existait pas auparavant, complète Dominique Kaeser, concierge à l'école des Libellules. A la fin de son cursus, mon apprenti connaîtra plus de choses que moi. Sébastien sera plus polyvalent, car il saura bétonner le sol ou s'occuper des espaces verts. Son apprentissage terminé, il pourra tenir la conciergerie d'un grand centre immobilier par



Les formateurs de la Ville de Vernier reçus par les Conseillers administratifs - de gauche à droite: Sandra Constantin, Raphaël Steffen, Yves Baud, Benoît Schmid, Pierre Ronget, Yvan Rochat, Patricia Rognon, Eddie Genoud, Thierry Apothéloz, Dominique Kaeser et Patrick Ruettimann. Absents: Eunice Mambi, Pascal Brunnschweiler et Valérie Di Stefano.

exemple, ainsi qu'avoir du personnel sous ses ordres. De mon côté, je ne peux avoir ce type de responsabilités qu'à l'intérieur de l'école, du fait que je ne possède pas de CFC.»

L'importance des qualifications | Si les mentalités à l'égard de l'apprentissage, ainsi que la formation en elle-même, ont évolué, le profil des apprentis a également changé: «Il n'est pas rare de voir des élèves de première année qui ont déjà 20 ans, relève Eddie Genoud, chef d'équipe secteur production et formateur au service des espaces verts de Vernier. Il y a une trentaine d'années, on commençait directement après l'école obligatoire autour de 15 ans, alors qu'aujourd'hui les

jeunes font des stages de découverte ou essaient une autre filière avant de commencer un CFC.»

Cet allongement du cursus scolaire survient après la fin du cycle d'orientation. D'ailleurs, cette année supplémentaire est presque devenue la règle puisqu'en général, les employeurs préfèrent engager des candidats qui sont déjà un peu plus matures: «La plupart des apprentis ont le même parcours, précise Valérie Di Stefano. Choisir la bonne personne s'avère compliqué surtout dans des branches prisées comme le social. Dernièrement, nous avons reçu plus de 200 dossiers de candidature pour le poste d'apprenti assistant socio-éducatif.

ES 6 MÉTIERS PROPOSÉS EN APPRENTISSAGE AU SEIN DE L'ADMINISTRATION

Actuellement, la Ville de Vernier offre deux types de formation professionnelle initiale: le CFC (certificat fédéral de capacité) qui dure entre 3 et 4 ans, ainsi que l'AFP (attestation fédérale de formation professionnelle) qui dure 2 ans. Le premier demande un engagement scolaire plus important, tandis que le deuxième, plus court, offre une alternative aux jeunes qui ont des difficultés et dont le niveau ne permet pas d'accéder directement à la filière CFC. Il est par ailleurs possible de faire la passerelle vers le CFC après avoir obtenu une AFP.

A Vernier, travaillent 2 apprentis en formation AFP et 11 en formation CFC:

- L'aide-menuisier-ère (AFP) est formé-e au sein du service des équipements. Il/elle participe à la réalisation et la restauration de divers meubles en bois.
- L'assistant-e de maintenance automobile (AFP) est également employé-e au sein du service des équipements. Il/elle a pour mission d'entretenir les véhicules communaux.
- A Vernier, le métier d'agent-e d'exploitation (CFC) est enseigné par les concierges des écoles des Libellules et d'Avanchet-Jura. Il concerne tout ce qui touche à l'entretien des bâtiments, que ce soit à l'intérieur comme à l'extérieur (nettoyage, menuiserie, horticulture).
- L'apprentissage d'employé-e de commerce (CFC) est sans doute un des plus populaires auprès des élèves. Les 3 apprentis actuellement au sein de la commune sont rattaché-e-s au service des ressources humaines.
- Le métier d'horticulteur-trice attire de plus en plus la nouvelle génération de par son rapport avec la nature. Le service des espaces verts accueille 3 jeunes hommes en option floriculture.
- L'assistant-e socio-éducatif (CFC) doit être à même de s'occuper d'enfants, de personnes âgées ou handicapées. A Vernier, les 3 apprenti-e-s travaillent au service de la petite enfance.

Un stage ou une année dans une école du postobligatoire peut, pour le recruteur, aider à la sélection. De plus, une expérience préalable peut permettre au futur apprenti de confirmer son choix de profession.»

Des dires confirmés par Sébastien Egger, agent d'exploitation en herbe à l'école des Libellules: «Peu de gens voulaient s'engager dans mon domaine, affirme-t-il. Alors je me suis renseigné sur le métier et j'ai fait un stage dans cet établissement qui m'a beaucoup plu. Du coup, je me suis lancé!»

Le travail de formateur | Tous les formateurs de l'administration verniolane le disent en cœur: «Pour enseigner son métier, il faut d'abord l'aimer.» Valérie Di Stefano explique qu'il faut trouver au sein des employés des personnes possédant une fibre formatrice: «On constate aujourd'hui un décalage entre le monde scolaire et le monde professionnel, notamment en terme de savoir-être, souligne-t-elle. Dans ce contexte, il faut avoir une réelle envie de transmettre son savoir-faire. Un engagement qui demande un investissement personnel sans prétendre à une hausse de salaire.»

Il est donc normal que peu de personnes se sentent d'assumer une telle responsabilité: «Le service des ressources humaines offre un soutien aux formateurs notamment dans ses relations avec l'OFPC, mais également avec les écoles professionnelles et les parents, poursuit-elle. En effet, certains apprentis rencontrent parfois des difficultés d'ordre scolaire, professionnel ou personnel. Dans ce genre de situation, nous activons notre réseau de partenaires.»

Bien sûr, dans l'ensemble, les apprentissages se déroulent bien. Certains employés comme Eddie Genoud forment des jeunes depuis près de quinze ans. Pour les apprentis comme pour leur formateur, c'est un échange quotidien, car apprendre n'est pas un geste à sens unique: «Cela permet de remettre en question certaines méthodes de travail et d'amener un regard neuf sur l'évolution de nos métiers, relève Valérie Di Stefano. Même si au début de la formation, l'encadrement du jeune demande du temps et un investissement important, une progression régulière et l'acquisition progressive d'autonomie permet au final de réaliser une opération gagnant-gagnant.»

Sofia Droz/TLC-ATC.com

Vernier primée avec les meilleures entreprises formatrices de Genève

Depuis 2006, le Prix annuel de la meilleure entreprise formatrice récompense des sociétés installées dans le canton de Genève formant régulièrement des apprentis-e-s. Les lauréat-e-s ont été récompensés par le Département de l'instruction publique, de la culture et du sport et l'Association Cité des Métiers et de la Formation lors d'une cérémonie organisée fin novembre.

Le jury tripartite - composé de représentant-e-s de l'Etat, des syndicats et des milieux patronaux - a retenu huit entreprises parmi les quelque 3'500 sociétés autorisées à former à Genève, en fonction de plusieurs critères: les actions mises en œuvre et le soutien manifesté en vue de la réussite des apprentis-e-s, l'application des principes de qualité définis dans la loi sur la formation professionnelle, l'implication de l'entreprise dans le développement et la promotion de la formation professionnelle à Genève, le respect de l'égalité des chances et de l'équité homme-femme.



Grégoire Evéquo, directeur général de l'OFPC, a remis le prix à Thierry Apothéloz, Maire, et Patrick Ruettimann, responsable du service des ressources humaines de la Ville de Vernier.

Une entreprise par pôle de formation professionnelle a ainsi été récompensée: pôle Arts appliqués, pôle Commerce, pôle Construction, pôle Nature et environnement, pôle Services et hôtellerie/restauration et pôle Technique. La Ville de Vernier a pour sa part été récompensée dans le pôle Santé et social pour la formation donnée aux assistant-e-s socio-éducatif-ve-s au sein des institutions de la petite enfance. Cette nouvelle formation est

très demandée et Vernier devrait bientôt ouvrir une quatrième place.

Par la remise de ces prix, l'Association Cité des Métiers et de la Formation souhaite apporter à des entreprises particulièrement citoyennes la visibilité et la reconnaissance que mérite leur investissement - en temps, en énergie et en compétences - et mettre ainsi en valeur la haute qualité de leur formation.

Rénovations aux Libellules entre 2012 et 2015

Un ambitieux projet de réhabilitation va se dérouler dans la barre d'habitation des Libellules entre 2012 et 2015. Ces travaux complexes impliquent de nombreux acteurs, partenaires et intervenants: la fondation HBM Emile Dupont, l'Etat de Genève, la Ville de Vernier, un bureau d'architecte et la régie.

Le programme de réhabilitation a déjà débuté cette année avec la rénovation des stores et des façades et des garages. Dès 2012, de gros travaux auront lieu dans chaque appartement et dans les zones communes. Dans les immeubles en général, des panneaux solaires seront mis en toiture, l'ensemble des systèmes de chauffage, ventilation et sanitaires seront rénovés, le câblage électrique sera mis aux standards actuels, les halls d'entrée et rez-de-chaussée réaménagés et les couloirs rafraîchis.

Dans chaque appartement, un assainissement sera réalisé: cuisines réaménagées, salles de bain refaites, porte d'entrée changée, sols plastiques remplacés et peinture refaite suivant la nécessité et l'état. Ces travaux seront discutés lors de visites individuelles avec les locataires pour déterminer exactement l'étendue dans chaque appartement.

Comme ces réalisations sont conséquentes et qu'elles nécessitent des coupures d'eau et d'électricité prolongées, les locataires devront déménager pendant 6 mois avant de réintégrer leur appartement rénové.

Lieux de vie communs | Des lieux de vie communs seront également aménagés, à l'intérieur (des appartements transformés en espaces de vie) et à l'extérieur (des pavillons permettant de faire des activités). Les autorités et les services



de la Ville de Vernier sont impliqués dans les projets d'affectation des espaces de vie et ces lieux seront exploités par la municipalité et les associations du quartier. Ces réalisations sont rendues possibles grâce au soutien de la Fondation Hans Wilsdorf qui finance cette partie «sociale» des travaux.

Actuellement, plusieurs idées d'affectation ont déjà été évoquées: une antenne du service de la cohésion sociale, un local à disposition de la police municipale (APM) et des filotiers, un espace artistique / atelier d'art, un espace dédié à l'écoute, la parole et le lien, une cyber-pièce, une ludothèque, un siège pour le futur Contrat de Quartier, un bureau pour l'AQHL, un local des jeunes (en gestion accompagnée). D'autres propositions ont été faites également pour un atelier d'activités, de loisirs et de formation ou encore un local pour sociétés sportives ou culturelles du quartier. Affaire à suivre!

Quand il neige, le déblayage des trottoirs est de votre responsabilité!

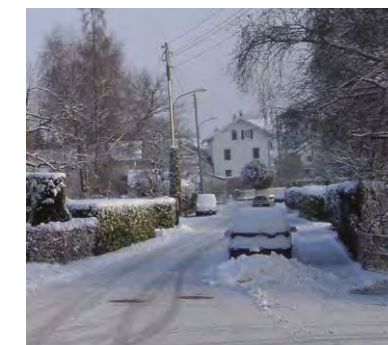
La voirie dégage en priorité:

- les routes, les passages piétons, les arrêts TPG
- les écoulements d'eau, les pistes cyclables, les zones à risques

Extrait de la loi cantonale F3 15.04 ch. 2, art. 22

En cas de chute de neige ou de verglas, les trottoirs doivent être nettoyés le plus rapidement possible. Ce travail incombe aux propriétaires, aux locataires d'arcades, aux concierges ou, à leur défaut, à toutes autres personnes désignées à cet effet par le régisseur ou par le propriétaire.

Service de la voirie, tél. 022 306 07 00



Récupération: calendriers 2012

Déchets

Janvier						Février						Mars					
Lundi	2	9	16	23	30	Lundi	6	13	20	27	Lundi	5	12	19	26		
Mardi	3	10	17	24	31	Mardi	7	14	21	28	Mardi	6	13	20	27		
Mercredi	4	11	18	25		Mercredi	1	8	15	22	29	Mercredi	7	14	21	28	
Jeudi	5	12	19	26		Jeudi	2	9	16	23	30	Jeudi	1	8	15	22	29
Vendredi	6	13	20	27		Vendredi	3	10	17	24		Vendredi	2	9	16	23	30

Avril						Mai						Juin					
Lundi	2	9	16	23	30	Lundi	7	14	21	28	Lundi	4	11	18	25		
Mardi	3	10	17	24		Mardi	1	8	15	22	29	Mardi	5	12	19	26	
Mercredi	4	11	18	25		Mercredi	2	9	16	23	30	Mercredi	6	13	20	27	
Jeudi	5	12	19	26		Jeudi	3	10	17	24	31	Jeudi	7	14	21	28	
Vendredi	6	13	20	27		Vendredi	4	11	18	25		Vendredi	1	8	15	22	29
Samedi	7																

Juillet						Août						Septembre					
Lundi	2	9	16	23	30	Lundi	6	13	20	27	Lundi	3	10	17	24		
Mardi	3	10	17	24	31	Mardi	7	14	21	28	Mardi	4	11	18	25		
Mercredi	4	11	18	25		Mercredi	1	8	15	22	29	Mercredi	5	12	19	26	
Jeudi	5	12	19	26		Jeudi	2	9	16	23	30	Jeudi	6	13	20	27	
Vendredi	6	13	20	27		Vendredi	3	10	17	24	31	Vendredi	7	14	21	28	

Octobre						Novembre						Décembre					
Lundi	1	8	15	22	29	Lundi	5	12	19	26	Lundi	3	10	17	24	31	
Mardi	2	9	16	23	30	Mardi	6	13	20	27	Mardi	4	11	18	25		
Mercredi	3	10	17	24	31	Mercredi	7	14	21	28	Mercredi	5	12	19	26		
Jeudi	4	11	18	25		Jeudi	1	8	15	22	29	Jeudi	6	13	20	27	
Vendredi	5	12	19	26		Vendredi	2	9	16	23	30	Vendredi	7	14	21	28	

 Déchets Ménagers
 Encombrants
 Ferraille
 X Jours Fériés

Papier, verre, PET et compost

Janvier						Février						Mars					
Lundi	2	9	16	23	30	Lundi	6	13	20	27	Lundi	5	12	19	26		
Mardi	3	10	17	24	31	Mardi	7	14	21	28	Mardi	6	13	20	27		
Mercredi	4	11	18	25		Mercredi	1	8	15	22	29	Mercredi	7	14	21	28	
Jeudi	5	12	19	26		Jeudi	2	9	16	23	30	Jeudi	1	8	15	22	29
Vendredi	6	13	20	27		Vendredi	3	10	17	24		Vendredi	2	9	16	23	30

Avril						Mai						Juin					
Lundi	2	9	16	23	30	Lundi	7	14	21	28	Lundi	4	11	18	25		
Mardi	3	10	17	24		Mardi	1	8	15	22	29	Mardi	5	12	19	26	
Mercredi	4	11	18	25		Mercredi	2	9	16	23	30	Mercredi	6	13	20	27	
Jeudi	5	12	19	26		Jeudi	3	10	17	24	31	Jeudi	7	14	21	28	
Vendredi	6	13	20	27		Vendredi	4	11	18	25		Vendredi	1	8	15	22	29
Samedi	7																

Juillet						Août						Septembre					
Lundi	2	9	16	23	30	Lundi	6	13	20	27	Lundi	3	10	17	24		
Mardi	3	10	17	24	31	Mardi	7	14	21	28	Mardi	4	11	18	25		
Mercredi	4	11	18	25		Mercredi	1	8	15	22	29	Mercredi	5	12	19	26	
Jeudi	5	12	19	26		Jeudi	2	9	16	23	30	Jeudi	6	13	20	27	
Vendredi	6	13	20	27		Vendredi	3	10	17	24	31	Vendredi	7	14	21	28	

Octobre						Novembre						Décembre					
Lundi	1	8	15	22	29	Lundi	5	12	19	26	Lundi	3	10	17	24	31	
Mardi	2	9	16	23	30	Mardi	6	13	20	27	Mardi	4	11	18	25		
Mercredi	3	10	17	24	31	Mercredi	7	14	21	28	Mercredi	5	12	19	26		
Jeudi	4	11	18	25		Jeudi	1	8	15	22	29	Jeudi	6	13	20	27	
Vendredi	5	12	19	26		Vendredi	2	9	16	23	30	Vendredi	7	14	21	28	

 Papier / Carton
 Verre
 X Jours Fériés
 Compost
 PET

Information: les sapins de Noël non traités seront ramassés avec les déchets compostables le 27 décembre 2011 ainsi que les 3, 10, 17, 24 et 31 janvier 2012 ou vous pouvez les donner au Jardin Robinson du Lignon (voir page 37).

Pour tout renseignement complémentaire contactez le Centre d'entretien, tél. 022 306 07 00

Fleurir pour se faire plaisir et embellir notre ville

La soirée annuelle des espaces verts a réuni les participants au concours Vernier Fleuri 2011, les adhérents à la Charte des Jardins, les locataires des plantages et le public. Denise Gautier, directrice pour la Suisse romande de la Fondation ProSpecieRara, a donné une conférence sur les espèces domestiques menacées en Suisse.

Durant cette soirée, les mains vertes de notre commune ont été récompensées par la remise des différents prix du Concours Vernier Fleuri 2011. Cette année, 21 personnes ont participé en embellissant de fleurs leurs balcons et jardins durant la

belle saison. Malgré les conditions climatiques chaotiques de cette année (printemps caniculaire et un été frais et pluvieux), le fleurissement n'a pas été trop affecté et les participant-e-s ont réalisé des arrangements floraux de belle allure. Lors du traditionnel tirage au sort, Giuseppina Angele a gagné un bon de voyage pour « La Floriade 2012 » aux Pays-Bas.

Le 12 mai 2012, ne manquez pas le marché aux plantons de légumes anciens ProSpecieRara et aux géraniums aux serres de la Ville de Vernier!



Madame Ada Di Sanza, 1^{ère} place terrasses et villas.



Madame Dominique Buzzi, 1^{ère} place fenêtres et balcons.



Madame Irmgard Duffek, 2^{ème} place terrasses et villas.



Madame Laurinda Sedita Ragano, 2^{ème} place fenêtres et balcons.



Monsieur Roland Joly, 3^{ème} place terrasses et villas.



Madame Danielle Gasser, 3^{ème} place fenêtres et balcons.

ActuVernier**Agenda des parutions pour le 1^{er} semestre 2012**

Edition de:	Remise des textes	Date de distribution
Février	27 janvier	22 février
Mars	24 février	21 mars
Avril	23 mars	18 avril
Mai	20 avril	16 mai
Juin	25 mai	20 juin

Les certificats de vie: uniquement sur rendez-vous !

Le service de l'état civil s'occupe de la délivrance des certificats de vie (d'existence) demandés par de nombreuses caisses de compensation pour les personnes domiciliées légalement sur le territoire communal.

Pour des questions organisationnelles au sein de notre service, nous vous demandons de bien vouloir prendre contact téléphoniquement avec notre office (022 306 06 30) afin de convenir d'un rendez-vous, cela pour répondre au mieux à l'attente de toute notre clientèle.

Ce document est à retirer personnellement sur présentation d'une pièce d'identité. Le coût est de CHF 1.- symbolique pour chaque original.

Se marier le samedi

Depuis quelques années déjà le service de l'état civil propose de célébrer les mariages également le samedi, afin d'étendre ses prestations.

Les unions ne sont célébrées qu'un samedi par mois et uniquement pour les personnes originaires de Vernier ou domiciliées sur le territoire communal.

En 2012, cinq célébrations par samedi (à 10h, 11h, 12h, 13h et 14h) vous sont proposées aux dates suivantes :

14 janvier	21 avril	07 juillet	13 octobre
04 février	12 mai	25 août	10 novembre
31 mars	16 juin	22 septembre	15 décembre

Le service de l'état civil marie également sans restriction en semaine le matin jusqu'à 11h30 et l'après-midi jusqu'à 16h.

Veillez prendre note que pour des raisons d'équité aucune date de mariage ne peut être réservée avant la clôture du dossier.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez vous adresser au service de l'état civil, tél. 022 306 06 30.



Trente ans du club d'aînés de Châtelaine-Balexert

Vernier compte 4 clubs d'aînés (Châtelaine-Balexert, Libellules, Lignon, Vernier-Village) parmi les plus anciens de Genève. Le club de Châtelaine a été fondé en juin 1981 à l'initiative de Fritz Hämmerli, Conseiller administratif verniolan. Les président-e-s au fil des décennies ont été : Arnold Schudel 1981 à 1988, la présidente d'honneur, Aimée Brandt de 1988 à 2000, Francis Ballager de 2000 à 2001, Yvonne Tornare de 2001 à 2005 et Gustave Volken dès 2005.

Le président, Gustave Volken a bien sûr souligné lors des célébrations d'anniversaire l'important travail effectué par le comité et a remercié les membres actuels. Il a bien sûr exprimé une pensée affectueuse pour tous les membres qui nous ont quitté. Le président a par ailleurs ajouté qu'un « club d'aînés ne saurait fonctionner sans apports extérieurs, que ces apports soient d'ordre moral, physique, intellectuel

ou financier. » Il a ainsi signifié sa gratitude aux autorités et services de la Ville de Vernier, au CAD, à la Fédération genevoise des clubs d'aînés et associations de seniors et aux autres clubs d'aînés de la commune.

Et pour l'avenir? Gustave Volken a soulevé une problématique importante pour tous les clubs: « L'âge avancé des aînés dans les clubs en général nous touche tous, pourquoi en serait-il autrement? En dix ans nos membres ont diminué d'un tiers. Et lorsque l'action se révèle négative sur l'effectif, à nous d'utiliser le seul remède existant : recruter et encore recruter, si possible dans les classe d'âge peu élevées. »

Tout le monde a levé son verre à la longue vie du club de Châtelaine-Balexert et à la joie de vivre des seniors qui ont dansé ensuite tout l'après-midi.



Verres levés à l'avenir du club des aînés de Châtelaine-Balexert.



A gauche: Aimée Brand, présidente d'honneur, et Gustave Volken, président du club des aînés Châtelaine-Balexert.

Trente ans célébrés en dansant.

Rencontres Cafés-Croissants

Aux Avanchets
Jeudi
26 janvier 2012
 de 9h30 à 11h
 à la Maison de Quartier,
 rue du Grand-Bay 13
 1220 Les Avanchets
 «Faisons ensemble le bilan des activités pour Seniors des Avanchets en 2011 et imaginons la suite...»
 Cafés, thés et croissants offerts.



Cette rencontre s'adresse aux habitantes et habitants dès 50 ans des Avanchets.

Elle est organisée par le service de la cohésion sociale, le CAD (Centre d'animation pour retraités), la Maison de Quartier des Avanchets et un groupe d'habitants des Avanchets.

Renseignements :
 Service de la cohésion sociale,
 tél. 022 306 06 70

Des repas pour les aîné-e-s par les bénévoles de BénéVernier

Vous êtes retraité-e, vous vivez sur la commune de Vernier et vous mangez seul-e? Nous vous invitons à partager un repas convivial!

Vous pouvez venir pour le repas à midi ou dès 10h pour participer à sa préparation. Vos idées de recettes seront les bienvenues. Le prix des repas est de CHF 13.- à régler sur place, il comprend une entrée (soupe ou crudités), un plat principal, un dessert ainsi que les boissons (vin, café, thé).

Inscription par téléphone au 022 341 30 40 à la permanence de BénéVernier les lundis de 14h à 16h et jeudis de 14h à 16h.

Dernier délai pour les inscriptions, le lundi avant le repas. En cas d'empêchement de dernière minute, merci de téléphoner au 022 306 06 70.

A la Maison de Quartier des Avanchets

Rue du Grand-Bay 13,
 le jeudi, deux fois par mois.

Dates:

Jeudi	22	décembre	2011
Jeudi	12	janvier	2012
Jeudi	26	janvier	2012
Jeudi	9	février	2012

A la Maison de Quartier de Vernier «l'Alibi»

Chemin Champ-Claude 7,
 le jeudi, deux fois par mois.

Dates:

Jeudi	12	janvier	2012
Jeudi	26	janvier	2012
Jeudi	9	février	2012



Noces d'or et de diamant

La Ville de Vernier a célébré mi-novembre 17 couples dont 12 célébrant 50 ans de mariage (noces d'or) et 5 ayant 60 ans de vie commune (noces de diamant).

Lors de cette belle soirée, Monique Mattenberger, Présidente du Conseil municipal, a rappelé toute la magie de la vie à deux.

Malgré les épreuves inhérentes à toute vie, quel message plus admirable peut-on donner aux jeunes générations qu'un demi-siècle de vie commune? La réponse se trouve dans les yeux amoureux de ces beaux couples.



Aquagym seniors: il reste encore des places !

Les cours sont organisés par le service des sports, en collaboration avec l'association Aquatraining. Ils s'adressent aux nageurs et non-nageurs en permettant à toutes et tous de pratiquer une activité physique intense sans risque.

Mardi à 9h30 à la piscine du Lignon

L'eau s'adapte à chacun et permet de gérer son effort en fonction de sa forme et de ses objectifs :

- raffermir son corps et remodeler sa silhouette,
- reprendre une activité physique pour les personnes ne pouvant plus faire de sport,
- travailler son endurance, sa force musculaire et cardiaque.

Cours hebdomadaires de 40 minutes (excepté durant les vacances scolaires et jours fériés).

Renseignements: service des sports, tél. 022 306 07 70

Antigel, on y retourne les yeux fermés en 2012



Le projet In Situ à Vernier en 2011 : les participant-e-s étaient guidé-e-s pour une promenade à l'aveugle dans des lieux de Vernier, l'occasion de ressentir différemment les odeurs, les musiques et les courants d'air de la ville.

Patti Smith, Gonzalez, Robyn Orlin, c'était eux. Le dépôt du Bachet-de-Pesay, les piscines et les patinoires, les parkings et les rues de notre commune, c'était eux aussi. Les trois directeurs d'Antigel, festival international de danse et de musique dans les communes genevoises, ont osé l'année dernière une programmation hors sol, hors salles et hors normes. Eric Linder, Claude Ratzé et Thuy-San Dinh travaillaient depuis trois ans sur ce projet, misant sur la transdisciplinarité entre toutes les musiques et toutes les danses, sur la découverte de lieux insolites littéralement chinés mois après mois sur le territoire des 11 communes partenaires. Avec l'enthousiaste compagnonnage des services communaux, le soutien du Fonds Intercommunal qui entamait ses premières étrennes et la complicité des autres publics - ceux des clubs de sport et des associations locales - qui ont participé avec entrain ou par hasard à des concerts et des spectacles dans leurs quartiers, ils ont signé leur première édition en février 2011. Nous avons été 12'000 à les suivre dans le marathon. Ceux qui n'y étaient pas nous rejoindront du **30 janvier au 12 février 2012**. Vous les avez suivis les yeux bandés l'année dernière à Vernier avec l'étrange projet In Situ, ne manquez pas les accueils surprenants qu'ils vous réservent en 2012!

Antigel encore donc. Et Antigel un peu plus. De 11, le nombre de communes partenaires a passé à 15. Plus de lieux, plus d'expérience et plus d'extravagance avec un mélange d'artistes internationaux, d'artistes associés de la place et de sociétés locales artistiques ou sportives. On ose même plus haut et plus loin en programmant à l'aéroport. Et plus profond, avec des concerts et performances subaquatiques aux Bains des Pâquis, aux Bains de Cressy ou dans des piscines communales. Pour le festivalier 2012, il s'agit de s'équiper.

Le kit en bref |

Serviette de bain et maillot. Le festivalier se déshabillera les soirs de février pour aller aux Bains des Pâquis suivre alanguie les performances de danseurs en anorak, s'immerger aux Bains de Cressy dans une composition tropicale et une composition électronique et découvrir avec le club de plongée de Genève les ondes sonores de la piscine de la Caroline à Lancy.

Boarding pass obligé pour celui qui veut écouter l'insolite concert de l'Orchestre de Chambre de Genève mêlant le répertoire de Vaughn-Williams à celui de chanteurs d'oiseaux ou le Shaker Loops de John Adams.



Passeport en main, il pourra accéder à la salle des Pas-Perdus de l'ONU et assister à l'énorme performance des danseurs de William Forsythe, Human Writes.

Un ticket de parking et des moufles pour l'installation vidéo au parking du Pommier du Grand-Saconnex. Et un **GPS ou une carte** pour trouver les spectacles qui se cachent derrière les très poétiques noms des Ruines du Château de Rouelbeau et du Domaine de la Touvière où nous invite la Commune de Meinier.

Doudoune et bonnes chaussures pour suivre confortablement les spectacles itinérants à l'usine des Cheneviers à Aire-la-Ville entre fosses, fours et halles de déchargement et profiter de la vue plongeante sur un funambule ou entendre des airs de *Carmen* revisités par l'Orchestre du Conservatoire de Genève. Dans les dépôts TPG de la Jonction, il sortira sa **boussole** pour ne pas manquer dans le labyrinthe de véhicules une seule des petites formes musicales et dansées. Pour marcher sur les traces de Rousseau, pour le safari dans les serres, jardins botaniques et orangeries et le réservoir d'eau du Signal de Bernex, il ôtera sa chapka et laissera ses oreilles au vent des ondes sonores.

Un oreiller sous le bras, il ira au centre sportif de Sous-Moulin à Chêne-Bourg s'étendre sous la bulle de tennis et voir la projection au plafond en écoutant le Conservatoire de Musique de Genève interpréter la bande originale du film de John Adams. Attention, tous les centres sportifs ne demandent pas un oreiller à l'entrée : donc pas de traversin au curling de Lancy (concert) ni au centre sportif de la Queue-d'Arve (speedbattle de hip-hop et concours de pétanque), ni même

au stade du Bout-du-Monde à Veyrier où se produit un groupe de cirque de Tanger.

Le festivalier se munit de **quelques enfants** enfin, pour prétexter sa présence au programme des Halles de la Fonderie de Carouge.

Et pour ceux qui auraient raté le début, il y a des salles plus classiques qui ne demandent qu'un billet d'entrée et permettent d'écouter-voir-sentir les têtes d'affiche qu'on ne vous a pas dévoilées : le Victoria Hall, le Conservatoire de la place Neuve, la salle des Eaux-Vives, le Grütli, Forum Meyrin et la Société de Lecture, les salles communales d'Onex et d'Avully, celle de Confignon qui accueille THE spectacle de flamenco, celle du Grand-Saconnex avec de la danse contemporaine historique (eh oui, déjà !), **la salle des fêtes du Lignon**, de Troinex, l'Epicentre de Collonge-Bellerive, le Point Favre à Chêne-Bourg et le Vélodrome de Plan-les-Ouates qui présente *Out of Time* de Colin Dunne.

Mais il est tôt encore pour dévoiler les secrets. Il est juste le temps pour un cadeau de Noël : l'annonce intéressera les Verniolans les plus sportifs : le 3 février de 19h à 7h, le festival organise au MAD le Grand Marathon de danse en couple, une joute à laquelle vous pouvez vous inscrire si vous assurez l'endurance et le style et souhaitez remporter UN GRAND VOL (s'inscrire auprès de info@antigel.ch). Voilà, ce n'est pas tout, mais il y a de quoi se réjouir déjà.

D'autres infos actualisées sur www.antigel.ch et pour plus de détails sur le programme à Vernier dès début 2012 sur www.vernier.ch/evenements

A la MACAV

du 23 janvier au 10 février 2012

« Le carnaval », Privat Marinette

Masques, costumes,
personnages originaux

Rue du Village 52 - 1214 Vernier

Ouverture du lundi au samedi de 14h30 à 17h30

Renseignements: 079 401 01 90

Horaires de la patinoire au Lignon



Jusqu'au 14 janvier
sur l'esplanade du Lignon

Jeudi & Vendredi 16h à 18h
Mercredi, Samedi & Dimanche 15h à 18h

Pendant les vacances scolaires tous les
jours y compris 24 et 31 décembre 15h à 18h

Tous les vendredis Super disco
avec animations avec les Knights of Dance de 19h
à 22h (sauf le vendredi 9 décembre: Grande Fête
de l'Escalade à la Salle des Fêtes du Lignon)

Le Théâtre de Vernier recherche

... un jeune homme, ou un homme encore jeune,
qui pourrait tenir, à choix, un très petit rôle, ou un
petit rôle et un emploi muet tout au long de la pièce.

Essayez-vous au théâtre au milieu de camarades
sympathiques !

**Disponibilité indispensable
de mi-février au 23 mars 2012**

Contact au 022 341 32 32 (Nicole Good Mohnhaupt,
présidente). Nous vous attendons !

Concert au Lignon

**Dimanche 22 janvier à 18h
au Temple du Lignon**

Place du Lignon 34 (derrière centre commercial)

**Vincent BARRAS, saxophone
et Saya HASHINO, piano**

L'entrée au Concert du Lignon est libre.
Une collecte à la sortie est organisée pour couvrir
une partie des frais et des cachets des musiciens.

Programme de la 16^e Convention Internationale de Tatouage à la Salle des Fêtes du Lignon

www.tattoo-geneve.ch

Vendredi 27 janvier 2012

18h Ouverture des portes
20h Concert Spirit of Soul (soul-rhythm'n blues)
22h Concert Hells Kitchen (blues-rock indus urbain)
02h Fermeture des portes

Samedi 28 janvier 2012

12h Ouverture des portes
15h Inscription concours tattoo
16h Magie Gaetan close-up
17h Show Maori
18h Défilé de mode Warson
19h Concours tattoo « best of the day »
21h Concert burning dust 1^{ère} partie (rockabilly)
23h Concert burning dust 2^{ème} partie (rockabilly)
03h Fermeture des portes



Dimanche 29 janvier 2012

12h Ouverture des portes
13h Magie Gaetan close-up
14h Inscription concours tattoo
14h30 Demo rock acrobatique B.C.-Swing
15h Show Maori
15h30 Concert burning dust (rockabilly)
17h Best of the day

Vernier Jazz 2012: « Les Années Folles » Jazz et Java

Déjà la 10^{ème} édition de Vernier Jazz. Rappelez-vous la première,
le 13 février 2003 : Jazz Memories ou j'avais eu l'honneur et le
bonheur de pouvoir recréer les 4 principaux orchestres de ma
vie jazzistique : Blus Devils, Savoy Jazz Orchestra, les fameux
Louisiana Dandies de René Hagmann et le Swiss Yerba bien
sûr. Plus de 450 personnes sont venues à cette soirée unique.
C'était beaucoup trop pour la Salle des Fêtes du Lignon. On
a tous eu peur... et s'il était arrivé quelque chose! Mais les
amateurs de jazz sont des personnes disciplinées et tout
s'est bien passé, ouf !

Vu le succès populaire rencontré, les autorités de l'époque
m'ont demandé de renouveler l'opération mais sur 2 jours
cette fois. Vernier Jazz était né!

Rappelez-vous :

- 2004 :** Mississippi JazzBand de Toulouse, Bennies Goodies de Genève et le Swiss Yerba.
- 2005 :** Nany Swing d'Avignon, les Thirties Buddies de Genève et le Swiss Yerba
- 2006 :** Cotton Club Show.
- 2007 :** Hot Antic de Nîmes, Les New Orleans Monkeys de Genève et le Swiss Yerba.
- 2008 :** Escales dans les années folles, création et mise en scène de Jean Chollet.
- 2009 :** Swing Session de Genève, Tango Sensations de Sion et le Swiss Yerba and guests.
- 2010 :** Django, Le Génie Vagabond, création et mise en scène de Jean Chollet.
- 2011 :** Delir's Swing – Philippe Malignon et la Castou.

2012 : Les Années Folles – Jazz et Java, création et mise en scène de Jean Chollet.

Vous allez pouvoir revivre quelques moments magiques de ces 9 dernières années. Paris, entre deux guerres. Une rue, un bistrot, une place, un petit marché et sur les toits un orchestre qui fait le bœuf. Le décor est planté.

Bienvenue à la dixième édition de Vernier Jazz

les 16, 17 et 18 février 2012

20h à la Salle des Fêtes du Lignon.

Béat Clerc

Billets en vente au Stand info Balexert, à la fnac et sur place.
Restauration dès 19h.

Renseignement: culture, tél. 022 306 07 80



© Vernier Jazz 2008 - Escalade

GenèveRando à Balexert

GenèveRando, section cantonale de Suisse Rando et association à but non lucratif, tiendra un stand d'information au centre commercial de Balexert

**samedi 28 janvier 2012
de 9h à 18h.**

Vous y découvrirez des brochures ainsi que le descriptif des 45 randonnées accompagnées en Suisse et à l'étranger publiées dans le « Programme 2012 ». Nous serons heureux de répondre aux questions. Vous trouverez aussi des informations supplémentaires sur notre site : www.geneverando.ch



« Joyeux Dimanches ! »

**Prochains repas
15 janvier et 5 février à 12h15
au Centre de quartier du Lignon**

(derrière l'église catholique
de l'Epiphanie)

Une participation de CHF 7.- min. par pers.
est demandée. Le vin est en supplément.
Inscription jusqu'au vendredi qui précède
à midi par téléphone à Walter Hatt, 022
796 62 79 ou 079 375 16 39, et Oronzio
Vergari, 022 796 80 07.

Attention, le nombre de places est limité !

« Partageons Noël » au Lignon

L'association « Partageons Noël » remet le couvert en offrant, comme chaque année depuis 15 ans, un repas gratuit à toutes celles et tous ceux qui le désirent

samedi 24 décembre 2010 au soir,
au centre protestant du Lignon (accès bus 7, 27, 23).



Diverses animations seront proposées durant la soirée avec des jeux pour les enfants. Aucune inscription n'est requise et CHACUN est bienvenu!

Un apéritif est servi à 19h suivi d'un repas de fête vers 20h environ. Un buffet de salades et de desserts est préparé et offert par des particuliers et des détaillants de la région. L'équipe d'organisation prépare de son côté le plat principal.

La soirée se termine vers minuit et il est possible de raccompagner les personnes en fonction de la disponibilité des véhicules.

Pour tout renseignement, contactez-nous au numéro 078 673 30 34.

L'association ne peut se passer de la précieuse aide de bénévoles engagés pour la préparation, la soirée et le rangement.

Si vous désirez nous aider d'une manière ou d'une autre, merci de vous adresser au 077 435 71 40.

Un 31 spectacle et danse au P'tit Music'Hohl

Cette année le P'tit Music'Hohl vous propose 2 artistes pour passer le 31. Christine Waller que vous avez peut être vue chez Michel Drucker et au Don Camillon à Paris. Une imitatrice inimitable et qui vous fera mourir de rire et vous stupéfiera par ses changements de voix et de costumes. Cette soirée sera également animée par Philippe Herdewyn « Coucou c'est nous » que vous avez pu voir dans la R'vue et dans « L'Embûche de Noël » déjà au P'tit Music'Hohl.

A noter un prix très sympathique pour un dîner spectacle de réveillon : CHF 125.- (menu sur le site du café-théâtre prochainement).
Renseignements: 079 401 01 90

Réservation 022 798 8 798 Menus et infos sur www.musicihohl.ch

P'tit Music Hohl
54, av Louis Casai - 1216 Cointrin



« L'Opéra à l'école » : une étape importante de franchise !

Atelier Choral de Plan-les Ouates - Etablissement scolaire Le Lignon

Durant la dernière semaine de septembre, par une météo radieuse et clémente, les élèves de la division élémentaire de l'établissement scolaire Le Lignon ont réalisé leur performance en vue du spectacle qui sera donné au BFM (Bâtiment des Forces Motrices) à Genève, les 30, 31 mars et 1^{er} avril 2012.

Sous la direction du chorégraphe Antonio Gomes, assisté de Violaine Hatt et Benjamin Altorfer, respectivement maîtresse de rythmique et maître de musique, conduits et encadrés par leurs enseignant-e-s, maquillés par des bénévoles, les élèves ont accompli les danses qu'ils avaient travaillées en salle de rythmique pendant une année scolaire.

Tout cela, filmé par les professionnels de la maison Ubik Productions et habillés des costumes créés spécialement pour

cette production par le costumier Nicolas Musin.

Le tournage s'est déroulé sans encombre et dans la bonne humeur, mais non sans stress ni fatigue, dans un champ gracieusement mis à notre disposition par Madame et Monsieur Chevalley, agriculteurs à Loëx.

Ce n'était pas toujours évident de faire évoluer autant d'enfants (220!), ensemble ou successivement, plus trois solistes, tous à pieds nus, dans l'herbe parfois encore humide de la rosée du matin. Par chance, le brouillard du Rhône avait choisi un autre lieu pour se développer pendant ces jours-là! Le montage des tentes et du matériel de tournage au petit matin, le va-et-vient des classes qui traversaient et se croisaient sur la passerelle du Lignon, ont donné

à ces journées un caractère particulier que personne n'oubliera.

Pour tous, et les enfants l'avaient bien compris, c'était un challenge. C'est réussi et ils en sont fiers: ils ont raison de l'être, BRAVO!

Un grand merci à L'Association des commerçants du Lignon, qui a offert des petits bouquets de fleurs, pour les besoins de la chorégraphie.

Vous êtes curieux de découvrir le résultat de cette aventure, alors... Rendez-vous en mars prochain au Bâtiment des Forces Motrices. Nous ne voulons pas vous en dire davantage, surprise!

Pour L'Atelier choral,
Catherine Jenny
www.atelierchoral.ch



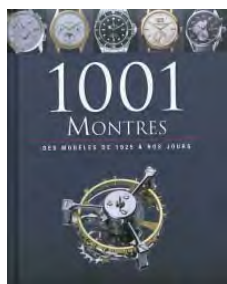
Accordéon: cours gratuits pendant 1 mois !

Les cours ont lieu à l'école de Châtelaine et sont ouverts à tous les débutants dès l'âge de 6 ans (adultes bienvenus !)

Inscription : Daniel Cloux, tél. 021 825 40 09 ou 078 744 50 71

Avenir Accordéoniste Châtelaine

C'est bientôt Noël dans vos bibliothèques !



« 1001 montres : des modèles de 1925 à nos jours », de Martin Häussermann

Des montres pour aviateurs aux chronographes, en passant par les montres de plongée, les montres tourbillon, les montres à calendrier (dont celles avec les phases de la Lune), et bien d'autres. Chaque catégorie de montres est accompagnée d'un historique.

Des grands classiques aux dernières créations, il y en a pour tous les goûts, si ce n'est pour toutes les bourses !



« Les Comédies à la française », de Christophe Geudin et Jérémie Imbert, présenté par Gilles Verlant

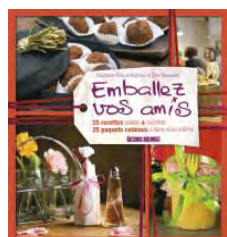
Des années 30 à aujourd'hui, 250 films incontournables du cinéma comique français !

Pour tout savoir (résumé du film, anecdotes de tournages, répliques culte, affiche, photos, etc.) sur « Les Casse-pieds », film datant de 1948, « Le Père Noël est une ordure », « La Bûche », « Tout ce qui brille » et bien d'autres !



« Cette année, je fais la bûche », de Valéry Drouet

De la bonne poire à la bûche tiramisu, ce livre vous propose une vingtaine de recettes pour réaliser de savoureuses bûches qui épateront vos invités, de la préparation de base jusqu'aux décors et finitions.



« Emballez vos amis », de Stéphanie Béraud-Sudreau et Elise Massenet

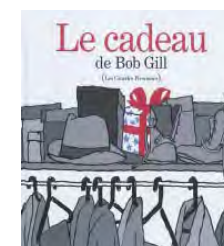
Avec des recettes simples et des emballages originaux, ce livre vous permet d'offrir des cadeaux faits maison aussi bons que beaux, grâce à des explications détaillées et de nombreuses photos et croquis.

Vous trouverez également de nombreux livres qui vous aideront à créer de magnifiques décorations de Noël, pour petits et grands. Inscription et prêts gratuits!

Durant les fêtes de fin d'année, les bibliothèques seront fermées:

Avanchet: du samedi 24 décembre au 8 janvier
 Châtelaine: du vendredi 23 décembre au 8 janvier
 Vernier: du vendredi 23 décembre au 8 janvier
 Réouverture: lundi 9 janvier 2012, selon l'horaire habituel de chaque bibliothèque

Et pour les plus jeunes



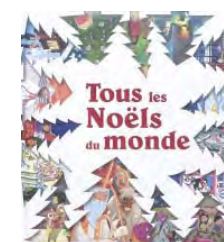
« Le cadeau », de B. Gill

Un jour, Arthur découvre, caché dans une armoire, un paquet-cadeau. Il imagine alors tout ce que cela pourrait être, ce qu'il pourrait faire de chacune de ces choses et combien il les aimerait. Mais quand survient ce jour... Formidable occasion de penser aux désirs, aux besoins, mais aussi à l'accumulation des objets, à la beauté du geste. Une jolie leçon de générosité illustrée par un très célèbre graphiste américain. **Dès 6 ans**



« Le livre des cadeaux extraordinaires », ill. par N. Choux, etc.

Voilà un livre amusant pour faire patienter les enfants jusqu'à Noël. Savez-vous que les cadeaux qui font le plus rêver sont ceux qui n'existent pas ? Comme des plantes vertes à bonbons, des chaussures pour marcher au plafond ou une robe en vraies fleurs. Un album pour s'émerveiller et partager entre grands et petits ses envies et ses rêves... **Dès 4 ans**



« Tous les Noëls du monde » de A. Guiller

En Russie, la petite fée des neiges et le père Gel apportent les cadeaux. Bien loin de là, en Australie, le père Noël passe en surf... Ce livre présente Noël sur tous les continents à travers de magnifiques illustrations. **Dès 6 ans**



« 30 histoires en attendant Noël » de C. Mory

De merveilleuses histoires dans lesquelles on retrouve le père Noël et ses rennes. Un jour il veut maigrir ; le lendemain il disparaît ; une autre fois ses rennes font des histoires... Au milieu de toutes ces aventures viennent s'animer des lutins, d'étranges trolls, les Rois Mages et des fées de tous pays! **Dès 5 ans**



« Le cadeau des rois mages » de O. Henry

C'est le soir de Noël et Della ne sait comment faire pour offrir à son mari l'objet dont il rêve, elle a trop peu d'argent. Elle n'hésite pas à vendre sa magnifique chevelure pour acheter le cadeau de son jeune époux. Elle ne sait pas que celui-ci a également fait un grand sacrifice pour offrir à Della ce dont elle rêvait... Située à New York au début du XX^{ème} siècle, cette nouvelle possède un charme envoûtant. **Dès 8 ans**

« Voyage au temps de Noël »



Poussées par l'envie de créer un marché de Noël tel qu'on peut en trouver en Alsace et par le souhait de faire connaître différents artisanats, Valérie Dumonthay et Nathalie Hostettler ont organisé un

marché de Noël artisanal, dans le cadre d'un projet des Contrats de Quartier. Se voulant totalement traditionnel, celui-ci promet de recréer une ambiance accueillante, soufflée par l'odeur des épices de Noël. Venez partager un moment chaleureux ou découvrir de belles créations artisanales ou tout simplement flâner lors d'un voyage au temps de Noël.



Marché de Noël artisanal

Céramique, bijoux, biscômes, patchwork, tissage, peinture sur porcelaine, sur soie et bien plus encore!

Vendredi 16, samedi 17 et dimanche 18 décembre à la Maison Chauvet-Lullin

Rue du Village 57, 1214 Vernier

Vendredi 16 de 19h à 22h, samedi 17 de 13h à 21h et dimanche 18 de 11h à 17h. Vin chaud, soupe, raclettes et petite restauration.

Bus 6, 19, 28 et 54 - arrêt Vernier-Village

Les repas du mercredi à la Carambole

Pour les habitant-e-s du Lignon de tout âge et de toute culture à 12h. Dès le mois de janvier 2012, les repas auront lieu au « Centre de Quartier » - Place du Lignon 32, salle communale 1 (sous l'église).



Janvier	18 - 25	Avril	4 - 18 - 25
Février	1 - 8 - 22 - 29	Mai	2 - 9 - 16 - 23 - 30
Mars	7 - 14 - 21 - 28	Juin	6 - 13

S'inscrire pour cuisiner | Vous souhaitez faire découvrir un plat typique de votre pays ou votre meilleure recette aux habitant-e-s de votre quartier ?

Vous aimez cuisiner ? | Contactez la Carambole et venez rencontrer l'équipe d'animation pour choisir le jour et discuter du plat que vous voulez préparer.

S'inscrire pour partager un repas | Les inscriptions se font par téléphone et sont possibles jusqu'à 20h le mardi avant le repas.

Une participation financière de 5 francs est demandée.

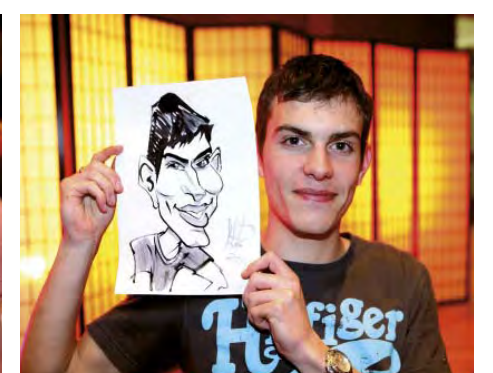
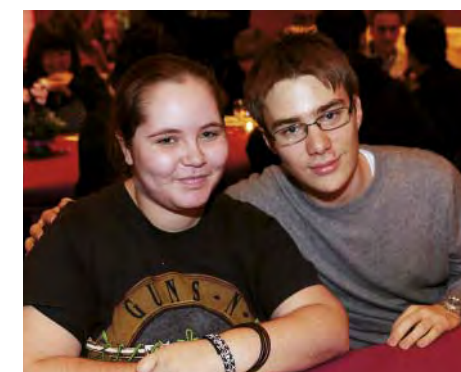
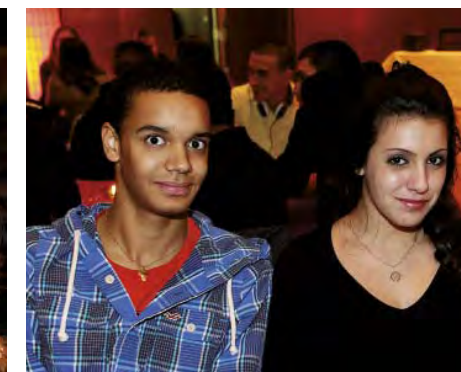


A la rencontre des jeunes citoyen-ne-s

Après les souhaits de bienvenue de Pierre Ronget, Conseiller administratif délégué à la culture, Thierry Apothéloz, Maire, et Monique Mattenberger, Présidente du Conseil municipal, les Conseillers municipaux ont partagé cette soirée avec les jeunes filles et jeunes gens présents.

Après une raclette conviviale, durant laquelle le caricaturiste Marcel Laliberté « croqua » une majorité des personnes présentes, la soirée se poursuivit avec le spectacle de Topick « Fou Normal », personnage atypique oscillant entre le clown délirant et le sociologue sous acide

qui renverse convenances et conventions. Les invités ont en cadeau de la Ville de Vernier un abonnement annuel à la piscine du Lignon, un ouvrage sur la commune et une brochure sur les institutions politiques suisses avant de regagner leur domicile.



Plus de photos sur www.vernier.ch/photos

Lettre ouverte de l'APEVV

L'équipe du PEDIBUS de Vernier Village / ligne du Canada tire sa révérence et vous dit « AU REVOIR! ». En effet, après 8 ans de fonctionnement, la ligne qui fut dans ses années de grosse affluence la plus importante ligne du canton, avec 17 conductrices et 40 enfants inscrits, s'est éteinte.

Nous remercions tous les parents qui nous ont fait confiance pour conduire leurs enfants à l'école et les ramener sains et saufs à la maison - par tous les temps. Nous remercions tout particulièrement Sébastien Ruffieux qui a œuvré pour mettre en place la structure, nous a soutenu et nous a permis de fonctionner sous la couverture de l'APEVV, dont il était le président. C'est avec un « pincement au cœur » et son sans regret que le PEDIBUS de Vernier-Village / ligne du Canada n'a pas redémarré en ce début d'année scolaire, faute de relève pour l'équipe des conducteurs.



Nous emportons dans nos cœurs de nombreux souvenirs - sous la pluie, au soleil, dans la neige et par bise glaçante - et nous aurons de nombreuses anecdotes à conter à nos petits-enfants. Nous souhaitons bon vent au PEDIBUS de Vernier-Village et espérons qu'une nouvelle équipe saura tout prochainement profiter de la structure encore toute chaude. C'est avec plaisir que nous transmettrons notre expérience!

Au nom de tous les conducteurs qui ont participé à cette belle expérience, Nathalie et Tanja.

Des vacances animées avant la rentrée !

Plusieurs centres de la Fondation Genevoise pour l'Animation Socioculturelle (FASe) de la commune de Vernier invitent les jeunes Verniolans à divers ateliers et sorties durant la semaine du 2 au 6 janvier 2012.

Les horaires sont les suivants :

- **Lundi 2** à la Maison de Quartier des Libellules, de 14h à 18h
- **Mardi 3**, sortie de 10h à 18h, rendez-vous à définir
- **Mercredi 4** au Jardin Robinson de Balexert, de 14h à 18h
- **Jeudi 5**, sortie de 10h à 18h, rendez-vous à définir
- **Vendredi 6**, accueil et disco à l'Abarc, de 16h à 22h

Plus d'informations prochainement, par téléphone, e-mail ou chez nous! Nous vous attendons.

Jardin Robinson de Balexert / Av. de Crozet 39 / 1219 Châtelaine / 022 797 00 67 / jr.balexert@fase.ch

Maison de Quartier des Libellules / Château-Bloch 1 / 1219 Lignon / 022 796 12 64 / mq.libellules@fase.ch

L'Alibi - Maison de Quartier de Vernier / Champ-Claude 7 / 1214 Vernier / 022 341 04 08 / mq.vernier@fase.ch

Un programme complet paraîtra également sur le blog de l'Alibi : alibivernier.blogspot.com

A bientôt et bonnes fêtes!
Les animateurs et moniteurs

Ateliers de l'accueil adultes/enfants: les samedis de 9h30 à 12h30

Voici les dates et thèmes proposés:

Samedi 28 janvier 2012	On fait la cuisine...
Samedi 17 mars 2012	La pâte à papier
Samedi 12 mai 2012	Un conte sous toutes ses formes
Samedi 9 juin 2012	1, 2, 3, prévention soleil

à l'EVE Bourquin, avenue de Châtelaine 68, 1219 Châtelaine.

Bus : 6, 19 et 51 « Châtelaine »

Ces ateliers sont destinés aux enfants en âge préscolaire accompagnés d'un adulte. Parent, famille ou famille d'accueil.

Une participation financière est obligatoire, une cagnotte sera prévue à cet effet.

Une semaine de vacances d'automne au Jardin Robinson de Balexert

Les vacances d'automne se sont déroulées dans les cris et la bonne humeur avec des températures douces pour la saison et un ensoleillement agréable. Bon nombre d'enfants se sont inscrits aux repas de midi. Ces derniers étaient confectionnés par les moniteurs avec l'aide des enfants offrant un atelier cuisine au quotidien. Ainsi nous avons pu goûter à différentes cuisines comme au polpette italienne de Francesca, au poulet curry vert de Roosevelt, au jambon madère de Laurence ou encore aux hamburgers de Yanick.

L'accueil, les différents ateliers et activités furent présent au quotidien. L'atelier bois a ouvert 2 jours, les enfants ont pu confectionner des porte-monnaie. Le lieu fut décoré avec des feuilles et branchages automnaux ainsi que les fenêtres avec des dessins de saison.

Pour la grande sortie des vacances d'automne, l'équipe d'animation est partie d'une demande d'enfants désirant faire du cheval. Ainsi nous avons organisé l'activité et nous avons gardé la destination et l'activité secrète jusqu'au jour même de cette dernière afin de créer un bel effet de surprise. Nous nous sommes donc rendus à « Blackyland », manège à Sézenove, afin de se balader en poney. Les enfants furent émerveillés et ont apprécié la sortie.



Sortie au poney club « Blackyland » à Sézenove.

Fêtes de fin d'année au Jardin Robinson du Lignon

Ce mois de décembre au Jardin Robinson est l'occasion de s'atteler aux préparatifs de Noël. A cet effet, des ateliers bricolages de fêtes sont organisés quotidiennement. Ces bricolages seront ensuite vendus par les enfants sur des stands tenus au centre commercial les 15 et 16 décembre de 16h à 17h30.

Les bénéfices de cette vente serviront à offrir aux enfants du Jardin Robinson, une journée exceptionnelle d'aventure et de surprise sur le thème de Noël. Cette journée aura lieu le **mercredi 21 décembre 2011** sur inscription.

Attention, avis à tous les habitants et habitantes de la commune, cette année **nous récupérons les sapins de Noël usagés** pour alimenter le feu de notre bonhomme d'hiver lors de notre grande fête du mois de mars. Vous pouvez nous les amener pendant nos heures d'ouverture, à partir du lundi 9 Janvier 2012.

Le Jardin Robinson sera fermé du samedi 24 décembre 2011 au lundi 9 janvier 2012.

A vos agendas...

Le **mardi 20 décembre**, le Jardin Robinson est **fermé de 16h à 18h** afin de préparer la fête de Noël destinée aux enfants.

Le **vendredi 23 décembre**, le jardin robinson est **ouvert jusqu'à 18h** mais les ateliers bois ou autres n'ont pas lieu.

Du samedi 24 décembre au dimanche 8 janvier, le Jardin Robinson est fermé.

Le **lundi 9 janvier 2012**, ouverture de l'accueil.

Le **lundi 16 janvier** débute les inscriptions pour les vacances de février (du lundi 13 février au vendredi 17 février 2012).

Le **mardi 17 janvier** de 19h à 22h « Repas Interculturel ».



Horaires

dès le 9 janvier 2012

Lundi :	16h-18h
Mardi :	16h-18h
Mercredi :	9h à 18h avec possibilité de repas à 12h (CHF 5.-)
Vendredi :	16h-18h
Samedi :	13h30-18h

Permanence téléphonique :
lundi et jeudi de 13h30 à 16h,
tél. 022 796 70 66
jr.lignon@fase.ch
www.jardinrobinson.ch

Surfer prudemment sur internet : à vos souris !

La Ville de Vernier, les écoles et enseignants des différents établissements scolaires et l'association Action Innocence ont mené au cours de l'année scolaire une campagne de prévention d'envergure sur les dangers liés à l'utilisation des nouvelles technologies.



© Severin Nowacki

Une élève dans le bus de prévention « Netcity » : les nouvelles technologies sont devenues incontournables et les enfants doivent être capables de plus en plus vite de faire la différence entre les aspects positifs et ludiques et les risques qu'elles comportent.

Tous les élèves des degrés 4P à 6P des 8 établissements scolaires du primaire ont bénéficié d'un temps de réflexion et de prise de conscience des risques liés à l'utilisation des nouvelles technologies, au travers de deux outils distincts par la forme, mais communs dans les messages de prévention délivrés.

Ainsi, 42 classes, essentiellement des 4 et 6P, soit plus de 800 élèves, ont utilisé le bus « Netcity » dans lequel ils ont découvert, au travers d'une animation d'une heure et demie, la plate-forme de jeux de prévention en ligne www.netcity.org. Cette plate-forme, conçue par Action Innocence à l'intention des enfants de 9 à 12 ans et de leurs parents, est bien évidemment accessible gratuitement sur le net en tout temps. La campagne netcity.org est menée conjointement par Action Innocence et la Fondation suisse

pour la protection de l'enfant et touche l'ensemble du territoire helvétique. A ce jour, les enfants de Vernier sont les seuls du canton de Genève à avoir pu profiter de cette opportunité, limitée dans le temps, puisque la campagne s'arrête à fin décembre 2011.

Ensuite, 18 classes de 5P, soit environ 350 élèves, ont, quant à eux, suivi le programme « Ze Monstres du Net » dans leur classe. D'une durée d'une heure trente et conduit par un intervenant d'Action Innocence, ce module est proposé depuis plusieurs années aux élèves de 5P de tous les établissements scolaires du canton, en partenariat avec le Service de la Santé de la Jeunesse du canton de Genève.

Bilan | Les élèves et les enseignants ont fait un retour très positif de l'ensemble

de l'action. Entre la nouveauté et le côté « événement » que le bus Netcity pouvait apporter et les aspects ludiques, tant du jeu que du module « Ze Monstres du Net », cette action a démontré une nouvelle fois qu'il est possible de réfléchir à l'utilisation des nouvelles technologies de manière positive et non jugeante entre adultes et enfants et qu'il est même important de le faire aujourd'hui, tant la démocratisation de ces outils (ordinateurs, téléphones portables ou consoles de jeux) s'est accélérée, permettant pratiquement à chaque enfant de disposer de chacun de tous ces outils dès la 5^{ème} primaire.

Et les parents ? | Il avait été décidé que les parents seraient sollicités sur la base d'un outil ludique, non intrusif et non moralisateur, conçu par Action Innocence et qui rencontre un très vif succès dans



Visuel du tapis de souris d'Action Innocence.

l'ensemble de la Romandie et en France voisine : le spectacle interactif « Ze Mots du Net ». Il n'a malheureusement pas accueilli autant de public que souhaité.

Cela pose la question de l'implication des parents dans cette problématique des risques liés aux nouvelles technologies et donne aussi la mesure du travail qu'il reste à faire pour faire en sorte que soit comblé le « fossé technologique » dont les spécialistes parlent de plus en plus et qui amène parfois les parents à ne pas avoir conscience de ce à quoi leurs enfants s'exposent.

Aujourd'hui, les nouvelles technologies sont devenues incontournables dans notre société. Les enfants y sont confrontés de plus en plus tôt et ils doivent donc être capables de plus en plus vite de faire la différence entre les aspects positifs et ludiques et les risques qu'elles comportent.

Ils sont d'ailleurs les mieux placés pour se protéger eux-mêmes ! Il reste donc très important de leur permettre de développer leur esprit critique, leur capacité à faire le bon choix au bon moment et leur citoyenneté... C'est bien ce que nous avons cherché à faire au travers de ce mois de l'Internet à Vernier.

Pour poursuivre (ou démarrer) la réflexion, un certain nombre de ressources

sont disponibles sur Internet, tant à destination des enfants que des parents. Il est peut-être même conseillé de prendre le temps d'en profiter ensemble !

Action Innocence gère plusieurs sites Internet spécialisés :

www.filtra.info : répond à une forte demande des internautes, principalement des parents soucieux de la sécurité de leurs enfants. Ce site a pour vocation de donner une information claire et détaillée concernant les filtres existants sur le marché.

www.netcity.org : jeu interactif qui permet aux enfants d'apprendre à se protéger des dangers d'Internet tout en s'amusant.

www.surferprudent.org : plate-forme informative à destination des adolescents et des parents.

Merci à tous les élèves, tous les enseignants et enseignantes, tous les magistrats, représentants et membres des services communaux et à tous les intervenants qui se sont impliqués sans compter dans ce beau projet. A bientôt et... à vos souris !

Pour Action Innocence,
Sébastien Gendre,
Chef de Projets

Les 10 conseils essentiels pour Surfer Prudent ?

- Installez l'ordinateur connecté à Internet dans une pièce commune
- Imposez des limites et des règles d'utilisation (temps, horaires, activités, etc.)
- Installez un logiciel de contrôle parental (www.filtra.info)
- Montrez de l'intérêt pour les différentes activités appréciées par vos enfants (réseaux sociaux, jeux, ...)
- Rendez vos enfants attentifs au fait qu'Internet est un lieu public
- Sensibilisez vos enfants aux risques liés à la diffusion d'informations personnelles, à la publication de photos et à l'utilisation de la webcam
- Insistez sur les dangers d'un rendez-vous avec des inconnus rencontrés sur Internet
- Engagez le dialogue avec vos enfants et encouragez-les à parler de leurs mauvaises expériences (contenus choquants, propos déplacés, mauvaises rencontres)
- Aidez vos enfants à développer leur esprit critique face à Internet
- Instaurez une relation de confiance et encouragez vos enfants à avoir une utilisation responsable d'Internet

Pour plus d'informations :

Action Innocence
Rue des Vollandes 19
207 Genève
Tél. 022 735 50 02
suisse@actioninnocence.org
www.actioninnocence.org

A la découverte de sports peu communs

Si les occasions de se défouler et de transpirer sont nombreuses grâce aux installations et aux associations de la commune, certains Verniolans ont choisi de s'orienter vers d'autres horizons, préférant pratiquer des sports moins connus du grand public. Rencontre avec des habitants qui nous parlent de leur passion: les pony games et le ski nautique.

Le pony games, de l'équitation en plus fou | Créé par le prince Philip d'Edimbourg à la fin des années 50, le pony games avait pour but de divertir les jeunes nobles anglais pendant les chasses aux renards de leurs parents. Depuis, sa pratique s'est répandue dans toute l'Europe, même s'il reste plus populaire dans les pays anglophones.

Comme son nom l'indique, ce sport se joue avec des poneys. Le principe de base est simple: deux équipes de quatre cavaliers s'affrontent en réalisant de multiples jeux d'adresse et parcours. La symbiose entre l'individu et le cheval doit donc être totale! Si cette activité nécessite quelques connaissances en équitation, elle s'adresse toutefois à des personnes de tout âge (de 8 à 80 ans) et de tout niveau. Facilité qui permet à chacun de concourir dans une catégorie qui lui correspond et d'obtenir des résultats encourageants.

Les amateurs verniolans | En Suisse, le pony games est arrivé récemment, mais l'engouement est bien là: « Je suis très reconnaissante envers nos parents qui nous ont soutenus en créant une association, précise Marie Willy, employée de l'administration verniolane et cavalière de l'équipe « Les Wykes », championne de Suisse 2010. Sans eux, cette aventure n'aurait pas été possible. » Passionnée, Marie monte chaque jour son cheval aux Ecuries du Pêcher, à Laconnex. A 19 ans, elle ne manque pas d'ambition puisqu'elle se voit dans l'équipe suisse en 2012, alors qu'une déchirure des ligaments l'a mise au tapis durant quelques mois en 2010: « Il ne faut pas négliger l'aspect physique de ce sport, que l'on compare parfois au rugby, affirme-t-elle. Mais c'est avant tout un sport ludique, où les cavaliers comme les chevaux ont beaucoup de plaisir. » Et d'ajouter: « L'ambiance est vraiment géniale, surtout au vu du respect qui règne entre les équipes. »



Marie Willy fait un « à terre », c'est-à-dire qu'elle a exécuté un jeu au sol avant de remonter sur son poney au galop, les moins doués remontent à l'étrier avec le poney quasi arrêté.

Des cavalières plus jeunes représentent aussi de bons espoirs pour ce sport. Mégane Brunnschweiler et Sophie Jacquier s'entraînent au ranch Blackyland, à Sézenove. Cette année, les deux adolescentes verniolanes ont été premières de leur catégorie au championnat suisse et ne comptent pas s'arrêter là! Après sa troisième année de compétition, Mégane tente sa chance au championnat français. Avec plus de dix concours par année – qui viennent s'ajouter au six du championnat suisse – la cavalière a du pain sur la planche. Et si avant chaque jeu « elle stresse », on ne doute pas de sa motivation pour l'année à venir.

Même si la Fédération suisse des sports équestres ne reconnaît pas encore le pony games, un bel avenir se profile devant lui. Le jeu équestre sera présenté en discipline hors concours aux Jeux olympiques de Londres en 2012. Et qui sait? Peut-être que Marie, Mégane ou Sophie participeront un jour aux futures éditions du grand événement sportif. En attendant, rendez-vous à la Coupe d'Europe des Clubs, les 8 et 9 septembre 2012 sur le terrain de Franchevaux, à Satigny.



Xavier Seyfried, habitant de Vernier-Village, qui vient de remporter les championnats genevois de ski nautique dans la catégorie slalom.

Celui qui zigzagait sur l'eau | Si les mots « ski nautique » évoquent plutôt des images de plages et de ciel bleu, il en est tout autrement pour Xavier Seyfried. Bien qu'il ait découvert sa passion lors de vacances ensoleillées, il a véritablement débuté ce sport dans un club à Versoix il y a 8 ans.

Depuis, tout est allé très vite. Nommé capitaine de l'équipe suisse senior de ski nautique en 2006, il s'occupe, entre autres, de l'organisation pour l'an prochain des championnats d'Europe en Autriche et des championnats du monde qui se déroulent au Mexique. Classé en 99^e position au rang du classement mondial, le sportif vient, par ailleurs, de gagner le championnat genevois de ski nautique dans la catégorie senior.

Estimant qu'il a « rempli son contrat » lors de ses dernières prouesses, le Verniolan veut à présent gagner le championnat suisse en 2012 et gravir les échelons du classement mondial. Rien ne démotivera donc Xavier dans sa recherche du slalom parfait.

Le slalom sur l'eau, un sport de haut niveau | Catégorie dans laquelle s'est spécialisé Xavier, le slalom nécessite une très bonne préparation physique, de gainage notamment. Les compétitions exigent une grande concentration. En effet, le skieur se fait tirer par un bateau naviguant à 58 km/h. Avec son monoski, il doit slalomer entre 6 bouées réparties à une distance respective de 11,5 mètres. Au fur et à mesure des passages, la corde de tir est raccourcie, jusqu'à la chute finale! Les pointes de vitesse atteignent parfois plus de 100 km/h. Si les participants sont à la recherche de la meilleure performance, ils n'en restent pas moins humbles: « Une fois que

le skieur chute, il doit nager jusqu'à la berge, explique Xavier Seyfried. Et ce, même si c'est le Federer du ski nautique! »

Une activité populaire | Nature oblige, s'adonner au slalom s'avère plutôt facile dans la région genevoise: « Au bout du lac Léman, on peut s'entraîner au slalom à la Perle du Lac, ainsi qu'à la Société Nautique de Genève, précise Xavier Seyfried. Cependant, comme il y a un peu trop de vagues, le meilleur endroit reste Eurolac dans la commune de Crozet en France voisine. Il s'agit d'un lieu important pour la Fédération suisse de ski nautique (FSSN), qui y organise les championnats suisses depuis 2 ans. » Xavier Seyfried regrette tout de même qu'il n'y ait pas encore de plan d'eau national pour les entraînements et championnats nationaux. Peut-être à Vernier? Rêvons toujours!

Lucas Jeanrichard/TLC-ATC.com

Pour s'adonner au pony games, prendre contact avec les différents clubs à Genève:

- Ranch Blackyland à Sézenove, Florence Gueurce, 079 316 28 20, www.blackyland.ch.
- Ecuries du Pêcher à Laconnex, Chloé Perret, 079 240 30 10, www.spiritponygames.ch.
- Poney Club La Gavotte au Grand-Lancy, Virginie Dubas, 078 771 93 97.
- La Gambade à Laconnex, Céline Rosset, 079 489 94 42, www.lagambade.com.

Pour obtenir des informations sur le slalom et le ski nautique, se rendre sur www.eurolac.fr et www.waterski.ch.

GYPSERIE - PEINTURE-PAPIERS-PEINTS

A votre service depuis 1982

G. SARACINO

Tél. 022 341 08 43

Fax 022 341 67 72

Natel 079 203 99 62

saracinogiovanni@hotmail.com

2A, ch. du Sorbier - 1214 Vernier

Atelier :

46, rue Virginio Malnati - 1217 Meyrin

Pharmacie de Vernier Sàrl184, route de Vernier
1214 Vernier

Tél. 022 341 05 21

Fax: 022 341 02 65

**LIVRAISON À DOMICILE GRATUITE**Associée-Gérante: Mme N. Elfiki
Pharmacienne responsable: Mme E. Roush-Ducret**Heures d'ouverture:**

Lundi - Vendredi : 8h - 19h

Samedi : 8h - 17h

**Le cabinet de podologie
du Lignon vous
souhaite de Joyeuses
Fêtes de fin d'année!****Soins de podologie**
(Cor, kératose ongle incarné, mycose, etc.)

Supports plantaires

Soins à domicile

Joëlle Codemo

&

Valérie Toscanini

Tél. 022 796 94 24

**Givaudan**[®]
ENGAGING
THE
SENSESUne invitation à découvrir notre processus de création :
unique et passionnant. Un voyage fascinant, qui va
de la recherche fondamentale à la célébration des sens,
en passant par la création pure.

Laissez-vous séduire par cette aventure.

www.givaudan.com

**Le comité de rédaction d'ActuVernier
vous présente ses meilleurs vœux
pour la nouvelle année!**

Décembre

Jusqu'au 14 janvier – Patinoire au Lignon.

Jusqu'au 18 décembre – Exposition de la Collection du
Vieux-Vernier à la Maison Chauvet-Lullin.Les 16, 17 et 18 décembre – Marché de Noël à la Maison
Chauvet-Lullin.Dimanche 18 décembre – Concert de Noël de l'Avenir
Accordéoniste de Châtelaine à 17h au temple de Vernier.Lundi 19 décembre – Présentation publique du plan
directeur du quartier Concorde à 18h à la salle polyvalente
de l'école des Ouches.Mardi 20 décembre – Spectacle gratuit des Amulettes
à 18h au Centre de quartier des Avanchets.Mercredi 21 décembre – L'Heure du conte à 16h à la
bibliothèque de Châtelaine.Jeudi 22 décembre – Repas pour les aînés dès 10h à
la Maison de Quartier des Avanchets.**L'administration communale sera fermée du ven-
dredi 23 décembre 2011 à 17h au mardi 3 janvier
2012 à 9h.**Samedi 24 décembre – « Partageons Noël! », soirée au
centre protestant du Lignon.Samedi 31 décembre – Spectacle et danse au P'tit
Music'Hohl.

Janvier

Lundi 2 janvier – Ouverture de la Maison de Quartier des
Libellules de 14h à 18h.Mardi 3 janvier – Sortie de la Maison de Quartier des
Libellules de 10h à 18h.Mercredi 4 janvier – Ouverture du Jardin Robinson de
Balaxert de 14h à 18h.Jeudi 5 janvier – Sortie du Jardin Robinson de Balaxert
de 10h à 18h.Vendredi 6 janvier – Accueil et disco à l'Abarc, de 16h
à 22h.Jeudi 12 janvier – Repas pour les aînés dès 10h à la
Maison de Quartier des Avanchets.Jeudi 12 janvier – Repas pour les aînés dès 10h à la
Maison de Quartier l'Alibi.Mardi 17 janvier – Repas interculturel à 19h au Jardin
Robinson de Balaxert.Mercredi 18 janvier – Repas du mercredi de la Carambole
à 12h au Centre de quartier du Lignon.Dimanche 22 janvier – « Joyeux Dimanches! » à 12h15
au Centre de quartier du Lignon.Dimanche 22 janvier – Concert du Lignon à 18h au
temple du Lignon.

Du 23 janvier au 10 février – Exposition à la MACAV.

Mercredi 25 janvier – Repas du mercredi de la Carambole
à 12h au Centre de quartier du Lignon.Jeudi 26 janvier – « Cafés-Croissants » à 9h30 à la Maison
de Quartier des Avanchets.Jeudi 26 janvier – Repas pour les aînés dès 10h à la
Maison de Quartier des Avanchets.Jeudi 26 janvier – Repas pour les aînés dès 10h à la
Maison de Quartier l'Alibi.Du 27 au 29 janvier – 16^e Convention Internationale de
Tatouage à la Salle des Fêtes du Lignon.Samedi 28 janvier – Atelier accueil adultes-enfants à
9h30 à l'EVE Bourquin.Samedi 28 janvier – Stand Genève Rando dès 9h au
centre commercial de Balaxert.

Du 30 janvier au 12 février – Festival Antigél.

Mardi 31 janvier – Conseil municipal à la Mairie à 20h30.

Février

Mercredi 1^{er} février – Repas du mercredi de la Carambole
à 12h au Centre de quartier du Lignon.Samedi 4 février – Rendez-vous du Maire à la Mairie
de 9h à 12h.Dimanche 5 février – « Joyeux Dimanches! » à 12h15 au
Centre de quartier du Lignon.Mercredi 8 février – Repas du mercredi de la Carambole
à 12h au Centre de quartier du Lignon.Jeudi 9 février – Repas pour les aînés dès 10h à la Maison
de Quartier des Avanchets.Jeudi 9 février – Repas pour les aînés dès 10h à la Maison
de Quartier l'Alibi.Du 16 au 18 février – « Les années folles, Jazz & Java »
à la Salle des Fêtes du Lignon à 20h.Ces dates et heures sont susceptibles de changements. Cette liste n'est
pas exhaustive. Merci de consulter www.vernier.ch/evenements pour
les dernières mises à jour. Vous pouvez également vous inscrire pour
recevoir les événements par e-mail une fois par semaine.

2012
VERNIER JAZZ

16·17·18 FÉVRIER 20H
SALLE DES FÊTES DU LIGNON



LES
ANNÉES
FOLLES

JAZZ & JAVA
1920-1930

SWISS YERBA BUENA CREOLE RICE JAZZ BAND - NANY SWING - TRIO ALAIN RAY

Mise en scène: Jean CHOLLET - Direction Musicale: Beat CLERC

VERNIER
Une Ville pas Commune

service de la culture
www.vernier.ch/evenements
T. 022 306 07 80

Ouverture des portes
et restauration sur place
dès 19h00

Vente des billets:
sur place dès 19h00
ou chez nos partenaires

Stand info
balexert

